

land



N°42 · 17.10.2025 · 72. Jahrgang Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

« De nouveaux dangers que l'on découvre tous les jours »

Avec la Stratégie nationale de résilience qu'il a présentée lundi, Luc Frieden se présente comme le protecteur de la nation

S. 3

Pas une maison pour des retours pas volontaires

La Maison de retour a ouvert ses portes il y a environ un an. cette structure soulève de plus en plus d'inquiétudes

S. 5

Stoff und Sinn

Esketamin soll schwere Depressionen lindern. Die Regierung zeigt sich offen für Psychedelika-Forschung

Fotomontage: Nasenspray, der das Anästhetikum Esketamin enthält © Sven Becker

S. 7

WIRTSCHAFT

« Un double danger »

Les enjeux sociétaux des procédures-baillons et comment y répondre dans le cadre de la transposition de la directive anti-slapp, selon la professeure en droit Séverine Menétrey

S. 12

FEUILLETON

Focus Pologne, le présent par ses déplacements

Au CinEast, un faisceau de films redéfinissent la vitalité du cinéma polonais

S. 15



6,50 €

« Bon voisinage »

IIII Bernard Thomas

Cinq éoliennes luxembourgeoises pourraient, dans un avenir relativement proche, se dresser face aux quatre tours de refroidissement français. Autour de Burmerange (commune de Schengen), un parc d'éoliennes est actuellement à l'étude. Deux parmi elles sont prévues pile poil sur la frontière. Leur hauteur serait « proche de celle de la Tour Eiffel », c'est-à-dire « disproportionnée au regard du territoire », se plaint le maire de Beyren-lès-Sierck, Philippe Gaillot. Ce retraité, qui a travaillé comme comptable au Luxembourg, en appelle aux « relations de bon voisinage frontalières ». Les éoliennes menaceraient la perdrix grise, les sites touristiques et la « valorisation immobilière ». Certaines maisons risqueraient de se déprécier « d'au moins vingt pour cent ». Elles se trouvent incidemment à un quart d'heure de voiture d'une gigantesque et vieillissante centrale nucléaire. Mais les tours de refroidissement ne gênent guère les édiles lorrains. Elles ont intégré le paysage, au point de figurer sur le logo officiel de la Communauté des communes de Cattenom et environs (CCCE), à laquelle appartient Beyren-lès-Sierck.

En 1986, alors qu'il était lycéen à Echternach, Frank Muller était de toutes les manifestations contre la centrale de Cattenom. Quarante ans plus tard, il se retrouve en charge du projet de Burmerange. Il se dit conscient de la charge symbolique : « Nous démontrons vis-à-vis de Cattenom que nous savons produire notre propre énergie ». Il est convaincu que sans l'extension des renouvelables, « la centrale aurait été agrandie depuis longtemps déjà ». Le projet à Burmerange, qui n'en est qu'aux premières phases de la procédure, établirait de nouveaux records : Les éoliennes devraient culminer à 256 mètres de hauteur et alimenter 15 500 ménages en électricité. Le ton de la brochure de présentation se veut pourtant rassurant : « Nos paysages évoluent au fil du temps en fonction des besoins de la société. Le paysage n'est pas un patrimoine constant, mais un patrimoine dynamique. »

Philippe Gaillot se dit « en soi » favorable aux renouvelables... juste pas à 1,2 kilomètres des premières maisons de sa commune. (En France, la distance réglementaire est de 500 mètres ; elle varie entre 700 et 800 mètres au Luxembourg.) Dans les deux bourgs ruraux qui composent Beyren-lès-Sierck (moins de 600 habitants), une cinquantaine de pavillons viennent d'être construits, dont la plupart ont été achetés par des frontaliers et des ex-résidents luxembourgeois. Le maire s'indigne qu'aucun « retour financier » n'ait jusqu'ici été proposé à sa commune par les promoteurs des éoliennes. (Ceux-ci tentent généralement d'associer les communes riveraines à leurs projets en en faisant des actionnaires.) Frank Muller promet d'« étudier la question ». Il assure que les emplacements seraient situés le plus loin possible des localités tant luxembourgeoises que lorraines. Mais Philippe Gaillot reste sceptique. Il a adressé une lettre au préfet de la Moselle pour demander s'il existe « une distance minimale concernant l'emplacement d'une éolienne à la frontière ».

Entre 1979 et 1991, la France avait planté une des centrales les plus puissantes d'Europe aux portes du Grand-Duché. L'Autorité de sûreté nucléaire vient de donner son accord de principe pour la prolonger de dix ans, alors que le premier réacteur atteindra en 2026 sa limite d'âge, initialement fixée à quarante ans. La perception de la filière nucléaire change selon le côté de la frontière où on se place. De menace pour la « pérennité de la nation » on passe à « employeur de premier plan ». Le Luxembourg refuse catégoriquement de verser des rétrocessions fiscales aux régions qu'il métropolise. EDF reste donc un contribuable vital pour les communes environnantes (dont Beyren-lès-Sierck). En janvier 2023, le directeur de la centrale se targuait ainsi d'avoir versé « près de 80 millions d'euros de taxes au profit du territoire ». Le président de la CCCE, Michel Paquet, le rappelait en 2022 au *Land* : « Si nous n'avions pas la centrale, comment financerions-nous les crèches pour les enfants des frontaliers qui viennent travailler au Luxembourg ? Le périscolaire et les places de crèches, je vous assure que c'est important pour des gens qui partent à sept heures du matin et reviennent à sept heures du soir. » ●



Politi





Sven Becker



ilk



Guy Bley et
Luc Frieden
portent la
stratégie
de défense
nationale

« De nouveaux dangers que l’on découvre tous les jours »

IIII Erwan Nonet

Avec la stratégie nationale de résilience qu’il a présentée lundi, Luc Frieden se présente comme le protecteur de la nation

Le logo est très clair. La flèche qui chute puis se redresse avec le slogan « Lëtz Prepare » (encore un Lëtz-quelque-chose...), illustre bien la notion de « résilience », cette idée d’un rebond après une difficulté. Mais il y a un problème : Une fois que l’on a saisi l’idée derrière le graphisme, on connaît à peu près tout des 44 pages de cette Stratégie de résilience nationale (SNR).

L’introduction, très axée sur le pathos, rappelle dès la première ligne que nous vivons « dans une ère de polycrises et d’interdépendance mondiale ». La Russie est nommée en tant qu’« acteur hostile », tandis qu’on n’y trouve aucune référence explicite au changement climatique ou aux catastrophes naturelles. Les tempêtes, les inondations ou les sécheresses (et peut-être bientôt les feux de forêt) ont pourtant déjà provoqué des situations critiques sur le territoire national. La résilience dont il est question, ici, use de poncifs langagiers tels que : « Les menaces actuelles sont évolutives, complexes et interconnectées ; la réponse doit être proactive, intégrée et coordonnée au niveau national ».

La Stratégie nationale de résilience est portée par huit piliers, de la défense de la démocratie à la préparation militaire, en passant par la cybersécurité. Tous sont traités sur le même format. À la suite du propos liminaire, on trouve des mesures (« actions clés ») devant permettre d’atteindre l’objectif. On en dénombre 150, presque toutes floues et ne faisant généralement pas référence aux outils pour y parvenir. Comme si une *to do list* punaisée dans un bureau se retrouvait dans un document officiel édité avec soin.

Quel est le sens à donner à ce recueil d’intentions ? Alors que le débat autour de la conscription ou d’un service civil obligatoire a accouché d’une fin de non-recevoir à la Chambre au mois de janvier, Luc Frieden avait annoncé en mai lors du discours sur l’état de la nation qu’il présenterait dans l’année la première stratégie nationale de résilience du pays. Cette thématique était l’un des éléments centraux de sa déclaration. Lundi, il s’est donc offert une séquence de communication persuasive. D’abord, un inventaire à la Prévert en guise d’appel à la peur : « Guerre classique, mais surtout cyberattaque, drones, désinformation via les médias sociaux, catastrophes naturelles, accident à la centrale nucléaire de Cattenom et beaucoup d’autres ». Puis, contraste émotionnel, la présentation d’une stratégie rassurante censée provoquer un sentiment de soulagement.

« Nous sommes déjà bien avancés sur certains points, beaucoup moins sur d’autres »

Luc Frieden

Ce procédé permet au Premier ministre de jouer le rôle du leader qui garantit la sécurité de la population, des institutions et, il ne faudrait pas l’oublier, de l’économie. Après des séquences particulièrement loupées où il a brisé le modèle social (et menacé l’unité de son propre parti et du gouvernement), cette Stratégie nationale de résilience lui permet de se poser en rassembleur, garant de la solidarité nationale en cas de crise de grande envergure. De CEO, il est devenu *pater familias*. Mais la ficelle est un peu grosse.

Lundi matin, devant la Commission des institutions, le Premier ministre a insisté pour expliquer que ce dossier transversal devait « dépasser les querelles de partis » et être porté par le pays tout entier. Guy Bley, le Haut-Commissaire à la protection civile (HCPN), que Frieden a d’ailleurs toujours appelé par erreur « directeur », était ses côtés. Ils ont offert aux députés un exposé PowerPoint illustrant les grandes lignes de la stratégie, mais la documentation a été remise aux élus une demi-heure... après la clôture de la réunion. « Vous nous parlez de 150 mesures, mais nous ne savons pas lesquelles, comment tenir une discussion dans ces conditions ? Vous ne parlez pas non plus du budget, du calendrier, des questions de personnel ou du monitoring qui permettrait de faire le suivi de la mise en place de cette stratégie. Cette manière de faire est une habitude chez vous, et elle n’est pas très constructive », s’agaçait Sam Tanson (Déi Gréng).

Luc Frieden lui répondait que cette stratégie était une étape dans un long processus débuté avant lui et qu’il était impossible de donner un calendrier ou un budget précis. « Nous sommes déjà bien avancés sur certains points, mais beaucoup moins sur d’autres. Sans compter que nous devons l’actualiser à de nouveaux dangers que l’on découvre tous les jours », affirmait-il, en promettant qu’il reviendrait prochainement présenter à la Commission sa stratégie plus en détail.

La résilience, un mot-valise

Ces dernières années, la notion de la résilience s’est propagée dans un très grand nombre de domaines, quitte à être totalement dénaturée de son sens. Étymologiquement, il vient du latin « resilire », qui signifie « rebondir ». Son usage s’est intensifié à partir du XIXe siècle dans le contexte de l’essor de la sidérurgie. La résilience est alors la capacité d’un matériau à absorber de l’énergie quand il se déforme sous l’effet d’un choc. La notion est ensuite utilisée en écologie, où elle qualifie la capacité d’un système vivant à s’adapter et à se reconstruire après une attaque extérieure. Elle apparaît en psychologie au début des années 1980 aux États-Unis, puis est largement popularisée par les travaux du psychanalyste français Boris Cyrulnik. « La résilience est la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable en dépit d’une adversité qui comporte normalement le risque grave d’une issue négative », explique dans son livre *Un merveilleux malheur*, en 1999.

[...]

[Suite de la page 3]

La résilience ne peut pas être considérée comme un concept, tant elle a pris de sens différents. Dans le cas de la Stratégie nationale présentée par Luc Frieden, le glissement sémantique est flagrant. La résilience n'est plus la capacité de se remettre d'un choc (comme en physique), ni de se développer positivement après un traumatisme (comme en psychologie). Elle devient la capacité à anticiper et accepter des difficultés jugées inévitables.

Dans un article paru en 2018 dans le bulletin de la Société hydrologique de France, Magali Reghezza-Zitt, géographe à l'École nationale supérieure de Paris, explique que la résilience est désormais vue comme une « solution miracle pour dépasser l'échec des politiques de préventions des désastres, [une] réponse à la globalisation des risques et à la résurgence de l'incertitude, [un] aveu d'impuissance face à la complexité des menaces et des crises, [un] instrument normatif pour gouverner les vulnérables. »

Ses craintes trouvent un écho dans la stratégie luxembourgeoise. Les actions clés du deuxième pilier (« Une société résiliente »), celui qui concerne le plus la population, sont vagues, certaines à la limite de la naïveté. Par exemple : « évaluer régulièrement la perception des risques auprès de la population » ou « promouvoir et renforcer le rôle des communes comme acteurs locaux clés dans la gestion de crise ». L'idéologie portée par d'autres propositions est même inquiétante. Le point seize du même chapitre indique qu'il faut « renforcer la résilience physique et mentale de la population pour la rendre plus autonome. » On perçoit ici le culte de la performance individuelle, de la glorification de l'épreuve, un des points cardinaux de l'idéologie néolibérale. Certes, il faut survivre pour être résilient, mais alors, comment soutenir les plus faibles ?

Dans la même lignée, on est frappé de constater les injonctions contenues dans le pilier quatre, « Une économie résiliente », dont les chapitres sont nettement plus étayés. On y apprend que les principaux enjeux de la résilience à la luxembourgeoise sont : « Diversifier le secteur financier afin de garantir un cadre propice au développement de la place financière »,

« Renforcer la robustesse financière pour une économie résiliente », « Garantir le partenariat public-privé », « Soutenir l'industrie spatiale » ou encore « Prévoir des outils appropriés pour la flexibilité du marché du travail en cas de crise ».

Pas très collaboratif

Luc Frieden et Guy Bley ont beaucoup insisté sur le caractère collaboratif de leur stratégie. Les experts reconnaissent que ce volet participatif et inclusif est sans doute le plus intéressant de la résilience. Mais sur ce plan-là aussi, il semble qu'il y ait encore beaucoup de travail à accomplir. À une question posée par Sam Tanson lors de la Commission à propos du budget de cette stratégie, Guy Bley a répondu à côté, mais sa réponse était tout de même intéressante : « La stratégie a été exclusivement réalisée en interne (au HCPN, ndlr), sans aucune aide extérieure. »

Sur demande du *Land*, la Ville de Luxembourg indiquait que son coordinateur opérationnel de la cellule de crise, Jean-Claude Ralinger, n'avait pas été contacté par le HCPN pour l'élaboration de la stratégie. Le chief resilience officer d'Esch-sur-Alzette, Philippe Weis, n'a pas non plus été convié aux réflexions. Que vaut alors l'exigence d'un effort commun à tout le pays si les responsables de ce ressort dans les deux villes les plus peuplées du pays ne sont pas consultés (environ 172 000 habitants à elles deux, soit plus du quart de la population du pays) ?

Un autre axe de coopération reste à l'heure actuelle très hypothétique : celui censé relier les secteurs civils et militaires, alors qu'il n'existe aujourd'hui aucune interface entre ces deux mondes. « Nous ne sommes pas un gouvernement qui impose des choses aux gens », assurait lundi Luc Frieden, assurant ne pas remettre sur la place publique la possibilité d'un service militaire ou civil obligatoire. Pour autant, il n'a évoqué ni méthode ni cadre financier susceptibles d'initier des synergies. Or l'armée manque d'effectif et elle va devoir recruter massivement pour répondre aux nouvelles missions qui viennent de lui être confiées. Bien que son budget augmente spectaculairement, aucune ligne ne prévoit la formation et l'encadrement de civils.

« Prévoir des outils appropriés pour la flexibilité du marché du travail en cas de crise »

Point 19 du pilier 4 de la stratégie nationale de défense

La collaboration politique est également sujette à caution, puisque les députés de la commission parlementaire n'auront pas eu la primeur des annonces, comme le confirme au *Land* le ministère des Affaires intérieures, responsable de la protection civile, du CGDIS et de la gestion des catastrophes : « Les grandes lignes de la Stratégie nationale de résilience ont été présentées brièvement à la plateforme des communes résilientes par le HCPN le vendredi 10 octobre à Hespérange. » Lors de cet événement, auquel a participé le ministre Léon Gloden (CSV), les participants ont découvert « quelques slides sommaires pour illustrer la structure de la stratégie, son schéma et ses huit piliers. » La commission n'a pas eu le droit à beaucoup plus. Le ministère précise que seules les communes et les syndicats de commune avaient été invités lors de cette journée, qui n'était donc pas ouverte au grand public.

Mardi, sur *RTL*, Guy Bley répondait aux auditeurs en leur conseillant d'avoir toujours sous la main un paquetage contenant de la nourriture pour 72 heures, « deux ou trois litres d'eau par personne » et « une lampe de poche ». Quant à celles et ceux qui demandaient, inquiets, où se rendre en cas de bombardement, il tentait de les rassurer : « Nous n'avons pas de bunker au Luxembourg, nous nous concentrons sur les menaces les plus réalistes. » La veille, Luc Frieden indiquait que « la construction d'abris n'était pas prévue » et qu'il ne s'attendait pas « à voir des Panzer traverser la frontière ». On est rassurés. ●



La stratégie promet de recenser tout les équipements nécessaires lors d'une crise

Sven Becker

Pas une maison pour des retours pas volontaires

IIII France Clarinval

La Maison de retour a ouvert ses portes il y a environ un an. Présentée comme une alternative à la rétention, cette structure soulève de plus en plus d’inquiétudes

À l’origine, la création d’une Maison de retour, est une revendication de longue date du Collectif réfugiés (LFR). Elle devait constituer une alternative à la détention dans le Centre de rétention et permettre de préparer dignement au retour dans leur pays d’origine les personnes qui n’ont aucune chance d’obtenir l’asile au Luxembourg (des personnes en séjour irrégulier ainsi que celles qui tombent sous le champ d’application du règlement dit « Dublin III »). L’objectif était notamment d’éviter que des familles avec enfants ou des mineurs non accompagnés ne soient incarcérés.

Cependant, l’installation de cette structure en lieu et place de la Shuk (Structure d’hébergement d’urgence du Kirchberg) dans un hall de Luxexpo montre les limites du projet. Annoncée comme « provisoire » et « transitoire », la Maison de retour a été ouverte à la hâte, pour cocher une case de l’accord de coalition, et sans consultation de la société civile et des organisations d’aide aux réfugiés.

Environ un an après son ouverture, en septembre 2024, le provisoire dure et rien n’a changé. « L’endroit qui était une structure d’urgence pendant la crise des réfugiés de 2015 est devenue une solution permanente », dénonce la Commission consultative des droits de l’Homme (CCDH) dans une prise de position publiée la semaine dernière. La note s’inquiète du respect des droits humains des personnes qui y sont hébergées, en particulier des familles avec enfants. Le terme de « maison » serait déjà trompeur puisqu’il s’agit « d’un hangar équipé de tentes, avec des installations minimales et un aménagement précaire. »

Selon la CCDH, les normes sanitaires et d’hygiène généralement applicables aux logements ne sont pas respectées dans la Maison de retour. La Shuk était déjà régulièrement critiquée pour son non-respect de la vie privée, ses restrictions de liberté, ses fouilles systématiques, son accès limité aux soins médicaux ou son ambiance pénitentiaire. Il semble que les conditions d’accueil n’ont connu aucune amélioration significative et l’arrivée de familles avec enfants rend la situation encore moins tolérable. « Les cloisons minces entraînent des nuisances sonores, ainsi que l’absence d’intimité, les pièces sans fenêtres et l’obscurité renforcent l’insécurité et les enfants ne disposent pas d’espace pour jouer ou se concentrer », détaille le texte.

Le député vert Meris Sehovic, qui a visité les lieux avec une délégation parlementaire en mars dernier, abonde : « Les sols en béton, les sanitaires communs à l’extérieur, l’absence de chambre séparée... ce n’est vraiment pas digne. C’est déjà scandaleux comme conditions de vie, mais c’est carrément dramatique pour des enfants », détaille-t-il au *Land*. De son côté, Stéphanie Weydert (CSV), qui a participé à la même visite, reconnaît que « ce n’est pas un cadre idéal pour des familles » mais elle limite son constat au fait que « c’est propre et les repas respectent les contraintes liées aux religions ».

Sehovic pointe la logique sécuritaire où même les enfants doivent passer par des portiques, « une situation assez traumatisante ». Ce que souligne également le CCDH : Jusqu’à treize agents de sécurité seraient en poste, contre seulement cinq accompagnateurs psychosociaux. Ce dernier chiffre a été confirmé au *Land* par les services du ministère des Affaires intérieures. Un ratio qui n’a guère évolué depuis le change-

ment de nom. « Le personnel de la Shuk est intégralement réaffecté à la Maison retour et continuera à y encadrer les personnes y assignées », répondait le ministre Léon Gloden (CSV) à une question parlementaire de plusieurs députés socialistes il y a un an.

La CCDH critique encore le fait que la Maison de retour soit une structure semi-ouverte. Entre 23 heures et 8 heures du matin, les personnes ne sont pas autorisées à sortir. « Ce n’est donc pas une alternative à la privation de liberté, c’est une forme de restriction de liberté », déplore Charlotte Brouxel, juriste de la CCDH. C’est d’ailleurs le Centre de rétention et non l’Office national de l’accueil qui gère le lieu. Si des députés et des associations y ont bien eu accès, le service du Contrôle externe des lieux privatifs de liberté (CELPL, une mission de l’Ombudsman) n’est pas considéré comme compétent pour cet endroit. « Les personnes sont assignées à résidence, mais peuvent circuler la journée. On se situe dans un flou juridique qu’il conviendrait de lever », détaille Claudine Konsbruck, ombudsman depuis mars dernier. Une proposition de loi a été déposée par Dan Biancalana (LSAP) pour « élargir l’interprétation du mandat du CELPL et lui accorder le droit de visiter les institutions où il existe une privation de liberté *de facto* ». Elle est actuellement analysée par la commission de la Justice. Justifiant son refus de donner au *Land* l’accès aux infrastructures, le ministère des Affaires intérieures répond, avec une maîtrise de l’euphémisme, « préserver l’intimité de ses pensionnaires ». « Si le gouvernement était fier de sa politique, il n’aurait pas de problème à montrer les lieux. Là il s’agit de cacher cette situation désastreuse », tranche Meris Sehovic.

En octobre 2024, la Maison de retour hébergeait 33 hommes, douze femmes et quatre enfants. Selon les chiffres transmis par le ministère des Affaires intérieures, la durée moyenne de séjour s’établit à 44 jours. Actuellement, on y compte

« La Maison de retour se limite à reprendre un intitulé sans en refléter l’esprit. »

CCDH

« 21 hommes, une femme, deux familles monoparentales avec à chaque fois deux enfants et une famille avec un seul enfant ». Pas moins de 18 nationalités sont représentées. L’âge moyen des enfants est de 7,8 ans. Il s’agit exclusivement de personnes « Dublin III », précisent les services.

La Maison de retour du Luxembourg est très éloignée de ses supposés modèles en Belgique (qui a ouvert la première dès 2008) et aux Pays-Bas. Des endroits visités par des députés, des agents de la direction de l’Immigration et des membres d’associations, en 2012 et 2017. En Belgique, les Maisons de retour sont organisées en appartements avec cuisine, salle de bains, salon et chambres séparées, offrant autonomie et continuité de vie familiale, sans surveillance constante. Aux Pays-Bas, les bâtiments sont dotés d’espaces verts et d’aires de jeux, les membres du personnel ont souvent vécu eux-mêmes la migration, facilitant ainsi la compréhension des besoins des résidents. « La structure mise en place ici se limite à reprendre un intitulé sans en refléter pleinement l’esprit », déplore la CCDH.

Le ministère argue que la Maison de retour telle qu’elle est actuellement configurée demeure une solution provisoire. « Les instances concernées n’ont de cesse de prospecter les communes en vue de la mise à disposition soit d’un terrain

pour y ériger une structure durable, soit d’infrastructures préexistantes pouvant être transformées en une Maison de retour », nous écrit-on. Un argument que rejette la CCDH : « En recourant uniquement à des solutions d’urgence au lieu d’obliger les communes à mettre des logements à la disposition des réfugiés, le gouvernement se soustrait à ses responsabilités. »

La Commission critique également le concept de « retour volontaire ». Qualifier de volontaire le départ de personnes dont la demande d’asile a été rejetée serait « juridiquement et factuellement discutable ». Dans la plupart des cas, les personnes concernées se trouvent dans une impasse et n’ont pas d’autres choix : sans statut, elles sont menacées d’expulsion des foyers de l’ONA ou se voient refuser l’accès au logement. Ces pratiques, de plus en plus fréquentes, exerceraient une pression qui compromet le consentement et transforme ce retour en mesure coercitive. « La Maison de retour devient une alternative aux structures d’hébergement de l’ONA pour des gens que l’on ne veut pas voir et qu’on considère tout en bas de l’échelle humaine », s’emporte Sergio Ferreira de l’Asti, qui a visité les lieux juste après leur ouverture. Il considère que la structure actuelle est « un aveu d’échec de la politique du gouvernement », tout comme la CCDH parle d’un « manque de volonté politique et d’un désintérêt préoccupant du gouvernement pour la protection des personnes en quête d’asile et le respect des droits humains. »

Meris Sehovic plaide pour une « vraie politique de retour qui consisterait à préparer ce rapatriement dans des conditions dignes avec un suivi social et une vraie phase de préparation pour s’assurer d’un projet de vie dans le pays de destination ». De son côté Sergio Ferreira martèle : « Il y aura toujours des personnes qui voudront venir dans nos pays. Il faut le courage politique de mettre en place des voies légales d’immigration pour des personnes non-qualifiées. Nous en avons autant besoin qu’eux. » ●



La Maison de retour a remplacé la Shuk au hall 6 de Luxexpo

BELLE OGGI

POLITIK

Nicolas Schmit,

ancien commissaire et ministre socialiste, se dit victime de « mesquinerie ». Face au *Land* cette semaine, il raconte avoir été « sondé » avant l'été par des responsables de l'OCDE, « à un niveau assez élevé », pour prendre la présidence du Comité pour l'emploi et le développement régional. Une instance un peu délaissée qu'il faudrait réactiver, selon Nicolas Schmit. Fort de son expérience et de son intérêt pour l'économie sociale et solidaire, le socialiste s'est dit intéressé, bien qu'il s'agisse d'une tâche « largement honorifique ». Voilà quinze jours, après être passé par la représentante du Luxembourg auprès de l'OCDE, les mêmes responsables de l'organisation auraient signifié à Nicolas Schmit que le gouvernement luxembourgeois s'est opposé à sa nomination. « On m'a expliqué que cela ne plairait pas au Premier ministre » (Luc Frieden, CSV), poursuit-il. « Je ne vais pas en mourir. Mais je trouve ça d'une mesquinerie absolue, d'un

esprit étriqué sans nom », commente encore la tête de liste des socialistes européens en 2023. « Ce n'est pas dans les coutumes luxembourgeoises. Si un Luxembourgeois a la chance d'avoir une responsabilité dans une instance internationale, on le soutient indépendamment de son appartenance partisane », s'étonne Nicolas Schmit. Ce dernier y voit le signe d'une rancune remontant à 2010. En tant que ministre du gouvernement Juncker-Asselborn II, il avait vivement critiqué le plan d'austérité du ministre des Finances de l'époque, un certain Luc Frieden. Informé, son camarade de parti, Franz Fayot, a interrogé le gouvernement sur cette séquence à l'OCDE. ^{PSO}

Vote électronique

Une note rédigée par le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE) portant sur la possibilité du vote électronique (uniquement dans l'isoloir) a été remise lundi aux membres de la commission des Institutions. Le CTIE est allé chercher des avis dans des pays ayant mis en place cette

possibilité et les difficultés sont nombreuses. « La Suisse, dont la démocratie est pourtant sophistiquée, l'a essayé et en est revenue. Les failles de sécurité sont réelles et les coûts très élevés », a souligné le Premier ministre, présent en commission. Selon la note, le mode de scrutin avec panachage rendrait la tâche presque insurmontable. Luc Frieden a suggéré que tous les partis étudient le document, avant qu'une décision soit prise. « Devant les risques que ce choix représente, je suis d'avis que l'unanimité des partis soit nécessaire avant de nous lancer », a-t-il proposé. L'opposition a approuvé ce processus. ^{EN}

Midd-term

« Ich weiss nichts von einer Regierungumbildung », déclare la ministre de la Santé, Martine Deprez (CSV), dans l'édition de jeudi du *Tageblatt*. Même si elle aurait, elle aussi, entendu les rumeurs avant les vacances d'été : « Auch andere Namen sind gefallen ». L'Association des médecins et dentistes (AMMD) sent la ministre affaiblie et joue un coup de poker. Sa nouvelle direction, bien plus radicale que

l'ancienne, annonce cette semaine qu'elle dénoncera « dans les jours à venir » la convention avec la Caisse nationale de la santé. L'AMMD s'apprête à abattre une carte qu'elle agite depuis plus de 25 ans. S'enclencherait ainsi des mois de négociations, à l'issue incertaine.

Avant cette déclaration de guerre, la direction de l'AMMD avait fait voter ses membres lors d'une AG extraordinaire, la semaine dernière. Son mandat s'avère relativement faible : À peine 300 personnes sur 1 350 membres revendiqués (sur 3 541 médecins recensés) s'étaient déplacées au Parc Hotel Alvisse. L'AMMD compense par un style outrancier. Son vice-président, le dentiste Carlo Ahlborn, a choisi un registre hyperémotif cette semaine sur *Radio 100,7*. Les tarifs de la CNS (qualifiée d'«*onsittle*ch Institutioun ») n'auraient plus « rien à voir » avec la hausse des frais. Et de s'écrier à deux reprises : « De Geck ass mat eis gemaach ginn ! » Puis de faire un pas de plus (et de trop) en comparant le principe du conventionnement à du « proxénétisme ». Le bruit et

la fureur, en live, un lundi matin. Les chiffres dédramatisent quelque peu l'enjeu : L'AMMD revendique une hausse annuelle de 8 000 euros par médecin, alors que la CNS offre 4 000 euros.

Martine Deprez dit comprendre la colère et promet que sa porte restera toujours ouverte. Face au *Tageblatt*, elle regrette avoir passé « deux années à sonder le terrain, mais sans leur [aux médecins] faire de propositions concrètes ». Voilà qui sonne dangereusement comme un aveu d'inaction politique. La ministre estime que les tarifs ne sont qu'un « Nebenschauplatz », une manière de faire monter la pression pour faire avancer les sociétés de médecins (intéressées à offrir les opérations les plus lucratives en-dehors des hôpitaux). Le nerf de la guerre, c'est la place que pourront y prendre « les investisseurs non-médecins » (par exemple les promoteurs immobiliers). Dans une lettre envoyée le 3 octobre à Martine Deprez, l'AMMD se positionne contre « l'exclusion totale et générale » d'actionnaires tiers, exclusion qui priverait le pays « d'opportunités de développement et d'innovation ». Le lobby a pris soin de mettre en copie Luc Frieden et Elisabeth Margue... tout comme Carole Hartmann en tant que « secrétaire générale du DP ». Même si elle se trompe de titre (Hartmann est présidente du DP), l'AMMD sait reconnaître ses alliés. La ministre veut, quant elle, suivre le Cercle des médecins généralistes (qui craint « l'ingérence de tiers dans les décisions thérapeutiques ») : « Nach derzeitigem Stand der Dinge will die Regierung auch keine Finanziers ». ^{BT}

KIRCHE

Der Reformer

Am Dienstag starb Mathias Schiltz im Alter von 92 Jahren in seiner Wohnung, wie das Erzbistum bekanntgab. 1958 wurde er in Luxemburg zum Priester geweiht und nahm anschließend ein theologisches Studium in Paris auf, wo er sich mit den Reformen des Zweiten Vatikanischen Konzils befasste. Der als weltoffen und arbeiternah geltende Bischof Jean Hengen ernannte Schiltz 1977 zum Generalvikar – eine Aufgabe, von der er erst 2011 emeritiert wurde. Öffentlich meldete er sich zuletzt im Rahmen der Weltsynode zu Wort, bei der Kardinal Jean-Claude Hollerich als Generalrelator mitwirkte. Mathias Schiltz bezeichnete den Bericht zur Weltsynode als „blass und zaghaft“. So sei kein klarer Vorschlag zu erkennen, ob das Zölibat für den priesterlichen Dienst verpflichtend bleibt. Das *Wort* berichtete, dass Schiltz 2010 eine Anlaufstelle für von Missbrauch Betroffene unter Bischof Franck initiierte und sich intensiv mit den sexuellen Übergriffen der Kirche auseinandersetzte – „mir hat sich der Magen umgedreht“, erläuterte er in einem Interview. Eine systematische Missbrauchsstudie blieb jedoch aus. Schiltz stammte aus einer Metzgerfamilie aus dem Bahnhofsviertel und gehörte zur Stater Notabelnschaft. Sein Bruder war der Anwalt Louis Schiltz; sein Neffe der ehemalige CSV-Minister Jean-Louis Schiltz. SM

|||||

« Ma femme trouve que t'es un type chouette »

||||| Pierre Sorlut

A paru cette semaine (aux éditions Flammarion) *Vigie du monde*, ouvrage autobiographique de Jens Stoltenberg sur ses dix années (2014 et 2024) à la tête de l'Otan, une décennie durant laquelle l'Histoire s'est dramatiquement réveillée. Le livre est narré à renforts de détails et de dialogues que Stoltenberg et son équipe ont pris soin de relever au fil de l'eau. En prologue, l'ancien Premier ministre (travailliste) de la Norvège revient sur un dîner organisé en 2013 en présence de plusieurs chefs d'États. Barack Obama s'y était indigné du dépassement d'une ligne route fixée par les nations du globe, après que le président syrien, Bachar al-Assad, a eu recours à l'arme chimique contre sa population. « Si nous restions sans rien faire, le monde enverrait un signal à tous les dictateurs : enfreindre les traités internationaux n'entraîne aucune conséquence », avait ainsi prédit Obama (Les États-Unis n'interviendront finalement pas en Syrie.) Le président américain, puis Angela Merkel ont soutenu la nomination de Stoltenberg à la tête de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord. Mais la chancelière allemande l'a prévenu après coup : « Les Américains sont puissants, mais

j'espère que vous ne ferez pas tout ce qu'ils demandent. (...) Il est important que les États-Unis n'obtiennent pas toujours ce qu'ils veulent. »

Durant son mandat, Stoltenberg s'est retrouvé au cœur des tensions entre l'Oncle Sam et ses *junior partners* de l'Otan au sujet du financement de l'effort militaire. Dès le sommet de septembre 2014 durant lequel Jens Stoltenberg était encore simple invité. Barack Obama avait qualifié de « free riders » les pays dépensant peu dans leur défense et comptant sur l'allié américain en cas de crise. Obama avait alors insisté pour que chaque pays membre s'engage fermement à dépenser deux pour cent de son PIB en matière militaire. Stoltenberg met en perspective cette sempiternelle demande. En 1963 déjà, JFK confiait à son Conseil national de sécurité : « Les pays membres de l'Otan ne paient pas une juste contribution ».

L'exigence revient plus tard dans l'ouvrage avec l'ébouriffant récit d'un dîner de sommet à Bruxelles, en 2018, un moment « au bord de la rupture » pour l'Otan. Donald Trump y débarque, raconte

sa dernière visite en Corée du nord avec force anecdotes puis recense dans un listing eurovisionnesque les dépenses des États membres en matière militaire. Jens Stoltenberg cite ainsi le président américain : « Croatie : Oh je suis tellement déçu, 1,26 pour cent. Vous devez vous sentir minables, a-t-il dit en cherchant des yeux le représentant concerné. Estonie, deux pour cent. Merci ! France : 1,79 pour cent. Pas mal, Emmanuel. Pas mal, pour toi. Tu n'es pas président depuis assez longtemps, ça va sûrement dégringoler. Allemagne : 1,2 pour cent. Allez, Angela ! Enfin ! Puis, en s'adressant à Xavier Bettel, alors Premier ministre : Luxembourg, toi qui es si sympathique, où en es-tu ? 0,46 pour cent. Je ne te parle plus. Mais ce n'est pas grave. Ma femme trouve que t'es un type chouette ». Le sommet s'achèvera de manière passable en flagornant le Donald Trump (comme le successeur de Stoltenberg, Mark Rutte, le fera en 2025 pour le passage de l'effort militaire à cinq pour cent du PIB).

Deux autres Luxembourgeois apparaissent dans le récit : Jean-Claude Juncker débarquant pour

un déjeuner à la résidence du secrétaire général de l'Otan à Bruxelles, sur la très chic avenue Louise, une bâtisse de mille mètres carrés. « Quand je vois cette maison, je sais que j'ai commis une grande erreur dans ma vie. C'est d'être devenu président l'UE au lieu de secrétaire général de l'Otan. » L'ancien président de la commission taquine encore Stoltenberg : « Vous les radicaux, vous aviez des idées bien étranges quand vous étiez jeunes, mais vous avez fini par devenir raisonnables ». Puis le Norvégien raconte un sommet à Londres durant lequel les représentants de l'Otan étaient passés par le palais de Buckingham, y rencontrant la reine Élisabeth II. Le secrétaire général de l'Otan lui a présenté Jean Asselborn, doyen des ministres présents avec quinze années au compteur. « Cela est certes très bien, mais vous êtes loin de la longévité de mon règne », lui a rétorqué la monarque. Des anecdotes amusantes au service d'un récit haletant et un fond historique notamment marqué par l'agression russe de l'Ukraine et le basculement stratégique de l'Otan vers la zone indo-pacifique. ●

Chem-Psychiater
Fabrice Godenir

Stoff und Sinn

IIII Stéphanie Majerus

Esketamin soll schwere Depressionen lindern. Die Regierung zeigt sich offen für Psychedelika-Forschung

In der psychiatrischen Abteilung des Escher Krankenhauses Emile Mayrisch wird seit drei Monaten das Anästhetikum Esketamin, ein Derivat von Ketamin, verabreicht. Fabrice Godenir, zuständiger Psychiater für die Esketamin-Therapie, sitzt in seinem Büro: „Das Profil der Patientinnen und Patienten, die für unsere Behandlungen zugelassen werden, sind therapie-resistente, schwer depressive Fälle.“ Godenir – braune Locken, rundes Gesicht, blaues Hemd – wartet auf die Fragen, die man ihm stellt. Es scheint ihm fernzuliegen, jemandem ins Wort zu fallen. Der Arzt war zuvor Abteilungsleiter am Saint-Luc-Krankenhaus in Namur und dort an Forschungen zu Esketamin beteiligt. Seit 15 Jahren arbeitet er mit der Substanz. Vor ihm liegt ein unscheinbarer, weiß-rot verpackter Nasenspray. Er beschreibt ihn nahezu als Wundermittel: „Zuvor isolierte Depressive nehmen nach ein bis zwei Verabreichungen wieder soziale Kontakte auf.“ Manche könnten nach monatelangen Esketamin-Behandlungen wieder ins Berufsleben einsteigen und sogar auf Therapiesitzungen verzichten. Der Arzt spricht von einer 70-prozentigen Verbesserung des Zustands der Betroffenen – das sei ein ungewöhnlicher Wert im Vergleich zu den auf dem Markt üblichen psychiatrischen Medikamenten.

Die Ko-Abteilungsleiterin Sara Cavalheiro pflichtet ihm bei: „Neulich haben wir eine E-mail von einer Bekannten eines Patienten bekommen. Sie hat sich bei uns bedankt, der bewirkte Wandel sei wirklich erstaunlich, schrieb sie.“ Die Ärztin Cavalheiro zeigt uns ein Spitalbett in dem die erste Esketamin-Verabreichung stattfindet, die Laken sind noch zerzaust. „Jeder reagiert anders, manche erleben beispielsweise keinen dissoziativen Zustand, wie er zumeist eintritt, sondern werden sehr müde“. Über die unsichtbare Seite der Wirklichkeit, die Innenperspektive der Patienten, können sie derzeit nicht viel berichten. Ohnehin betreuen sie nur wenige Esketamin-Patienten, derzeit sind es sechs und über die Krankenhauskonvention können nur maximal 20 Patienten im Jahr aufgenommen werden. Das Therapieangebot variiert von einer bis zwei Sitzungen pro Woche, verteilt auf einen Zeitraum von sechs Monaten.

Die Esketamin-Therapien gehören zu den psychedelischen Behandlungsansätzen. Darunter fallen psychoaktive Substanzen wie Psilocybin (Magic Mushrooms), LSD, MDMA, Meskalin oder Ketamin. Psychedelika werden in klinischen Settings eingesetzt, um therapie-resistente Depressionen, Angststörungen, Suchterkrankungen oder posttraumatische Belastungsstörungen zu behandeln. In der Schweiz werden LSD, Ketamin und MDMA bereits seit 2014 in Therapien eingesetzt. Seit Juli 2023 dürfen Psychiaterinnen und Psychiater in Australien Psilocybin bei therapieresistenten Depressionen und MDMA bei PTBS verschreiben. Auch in den USA sollen ab diesem Jahr MDMA und Psilocybin im medizinischen Kontext Anwendung finden.

Am Mittwoch wollte die grüne Abgeordnete Djuna Bernard im Parlament von der Gesundheitsministerin wissen, wann Luxemburg einen gesetzlichen Rahmen schaffen wird, um diese Therapieformen anzuerkennen. Denn die Studienlage sei, so Bernard, „ganz, ganz interessant; Probanden erzielen von dauerhaften an delfgräifenden Verbesserungen, do wou klassesch Therapieformen oft näischt bruecht hunn.“ Die Erkenntnislage sei vielversprechend, pflichtete Martine Deprez (CSV) der grünen Abgeordneten bei. Sollten sich die klinischen Studien weiterhin verdichten, sei man offen dafür, die juristischen Voraussetzungen auszuarbeiten. Weiterhin erklärte Deprez am Rednerpult der Chamber, dass in Luxemburg bislang kein Forschungsprojekt in diesem Bereich durchgeführt worden sei. Sollte jedoch eine medizinische Abteilung ein solches Projekt in die Wege leiten wollen, werde das Gesundheitsministerium eine klinische Studie im Bereich der Psychedelika unterstützen – die finanziellen Mittel seien vorhanden. Bis auf Weiteres aber fallen psychedelische Substanzen unter das Gesetz über die „Stupéfiants et Psychotropes“ und besitzen keinen Medikamentenstatus.

Seit etwa zwanzig Jahren erleben die therapeutischen Wirkungen von Psychedelika erneut ein wachsendes wissenschaftliches Interesse. Die Anfänge dieser For-

schung lassen sich jedoch bis in die Mitte des 20. Jahrhunderts zurückverfolgen. Im Jahr 1962 führte Walter Pahnke, Psychiater und zugleich protestantischer Geistlicher an der Harvard Universität, das bekannte Karfreitags-Experiment durch. Diese Studie sollte erstmals experimentell untersuchen, ob psychedelische Substanzen sogenannte mystische Erfahrungen auslösen können. Für das Experiment erhielten Theologiestudenten während eines Karfreitagsgottesdienstes in einer Kapelle entweder Psilocybin oder als Kontrollsubstanz Nikotinsäure. Die Probanden beantworteten unmittelbar im Anschluss sowie ein halbes Jahr später einen Fragebogen zu mystikaffinen Erlebnissen. Bei 30–40 Prozent der Teilnehmenden, die Psilocybin erhalten hatten, konnte eine solche Erfahrung in allen ihren Dimensionen (neun definierte Kategorien) festgestellt werden; in der Kontrollgruppe lag der Anteil hingegen bei null Prozent. Neun von zehn Probanden beurteilten ihren Rausch zudem als bedeutsam und gaben an, erneut an einem solchen Experiment teilnehmen zu wollen, sollte sich die Gelegenheit ergeben.

Der Theologiestudent Huston Smith, der als Versuchsteilnehmer beteiligt war, erzählte später dem Journalisten John Horgan, er sei in einen Zustand versetzt worden, den Hindus als *bhakti* bezeichnen. Er habe monatelang die (angenommene) Liebe Gottes gespürt. Bis Mitte der 1960er Jahre erschienen zahlreiche wissenschaftliche Publikationen, die sich mit LSD als möglichem therapeutischen Wirkstoff befassten. Darüber hinaus machten Autoren wie Aldous Huxley psychedelische Erfahrungen in der Öffentlichkeit bekannt; Huxley argumentierte, Psychedelika führten zu einer „radikalen Selbsttranszendenz und einem tieferen Verständnis der Natur der Dinge“. Doch mit der zunehmenden Drogenregulierung in den 1960er Jahren kam die experimentelle Erforschung psychedelischer Bewusstseinszustände in den USA weitgehend zum Erliegen.

[...]



Der Esketamin-Nasenspray

[Fortsetzung von Seite 7]

Es sollte bis nach der Jahrtausendwende dauern, bis erneut Studien zu Psychedelika durchgeführt wurden. Im Jahr 2006 wiederholte Roland Griffiths an der Johns Hopkins Universität das sogenannte Karfreitags-Experiment und initiierte damit eine zweite Welle der Psychedelika-Forschung. Seit einigen Jahren werden jedoch Fragebögen, die mystikaffine Dimensionen erfassen sollen, mit einer gewissen Ambivalenz betrachtet. Zum einen möchte die Forschung sie beibehalten, da viele Befunde auf diesen Erhebungsinstrumenten beruhen – wie David Yaden und Sean Goldy 2024 in *Nature Reviews* schreiben. So haben verschiedene Studien gezeigt, dass intensivere mystische Erfahrungen mit anhaltenderen antidepressiven und anxiolytischen Wirkungen korrelieren. Zugleich versucht man jedoch, den Begriff der Mystik zunehmend zu säkularisieren und ihn von seinen „unnötig triggernde, irreführende Konnotationen“ zu befreien. Yaden und Goldy verweisen darauf, dass der Religionsphilosoph William James, der 1902 erstmals eine Definition der „mystischen Erfahrung“ formulierte, nie beabsichtigt hatte, diese mit dem Übernatürlichen oder Nicht-Rationalen zu verknüpfen. Doch die Grunddefinition von James bleibt in Bezug auf transzendente Fragen interpretationsoffen: Die mystische Erfahrung, so schreibt er, sei „flüchtig“, „überwältigend“, „noetisch“ (erkenntnisgebend) und „unbeschreibbar“.

Elie Gottlieb, kurzes braunes Haar, Nasenring, freundlich-junges Gesicht, sitzt am Hamilius in einem Brunch-Lokal. Er koordiniert die luxemburgische Gruppe rund um PsychedeliCare, eine EU-Bürgerinitiative, die eine Petition und Sensibilisierungskampagne für den Einsatz von Psychedelika in Therapiesettings lanciert hat. Auf dem blau-lila Flyer, den er mitgebracht hat, sind drei zentrale Anliegen genannt: Es brauche standardisierte Richtlinien für psychedelische Therapien, mehr Mittel für die Forschung sowie eine verantwortungsvol-

le internationale Zusammenarbeit, die auf wissenschaftlichen Evidenzen basiert. Mittlerweile hat die Initiative 40 000 Unterschriften gesammelt; das Ziel liegt jedoch bei einer Million. Das Anliegen entpuppt sich als Nischenthema, denn nur noch bis Januar 2026 kann unterschrieben werden.

Der an der Brüsseler ULB ausgebildete Psychologe Elie Gottlieb entschied sich 2024, am Integrative Psychiatry Institute mit Sitz in Colorado eine Online-Ausbildung zu absolvieren und sich mit den therapeutischen Möglichkeiten psychedelischer Substanzen zu befassen. „Auch, weil mir meine Ausbildung in der kognitiven Verhaltenstherapie nicht als ausreichend erschien. Diese Herangehensweise benötigt in herkömmlichen Psychotherapie-Settings viel Zeit, um an die Ursachen von Problemen heranzukommen.“ Seine Ausbildung am Integrative Psychiatry Institute beinhaltete eine Sitzung mit Ketamin in Colorado sowie eine mit Psilocybin in Oregon. „Nach der Einnahme von Ketamin hatte ich das Gefühl, zu schweben und mich universell verbunden zu fühlen. Was

1962 sollte erstmals eine Studie untersuchen, ob psychedelische Substanzen sogenannte mystische Erfahrungen auslösen können

einen umgibt, wird wichtiger – etwa die Natur, Pflanzen, Bäume. Das war befreiend.“ Der dissoziative Zustand dauerte etwa eine Stunde an. Psilocybin wirkte hingegen stärker auf der affektiven und interpersonalen Ebene. „Es ermöglicht meines Erachtens eine Einsicht in das Unterbewusste, das Verborgene – weniger in das Symptom. Die psychische Erfahrung ist tiefer“, so der Psychologe Gottlieb.

Unterstützt wird die PsychedeliCare-Initiative von der grünen Europaabgeordneten Tilly Metz. Gemeinsam mit dem maltesischen Sozialisten Alex Agius Saliba hat sie Anfang Februar dieses Jahres eine Interest Group im Europäischen Parlament ins Leben gerufen. Diese setzt sich in Brüssel unter anderem dafür ein, dass sich die Europäische Arzneimittel-Agentur (EMA) den derzeitigen Status psychedelischer Substanzen überdenkt. Um die Debatte auch in Luxemburg voranzubringen, lud Tilly Metz am 5. Juni zu einem Gespräch im Cercle Cité in Luxemburg-Stadt ein. Dort unterstrich Fabrice Godenir erneut, dass Esketamin deutliche Therapieerfolge zeige (übrigens: René Metz, der Direktor des Escher Spitals ist der Bruder von Tilly Metz). Die französische Psychologin Marion Barrault äußerte sich hingegen zurückhaltender. Sie wies darauf hin, dass der Enthusiasmus um diese neuen Therapieformen eine Erwartungshaltung erzeuge, die den Fokus vor allem auf positive Effekte lenke – wodurch in Studien negative Auswirkungen womöglich nicht ausreichend berücksichtigt worden seien.

Tatsächlich werden unerwünschte Wirkungen des psychedelischen Konsums erst seit einigen Jahren systematischer erforscht. In einer Studie mit 608 Teilnehmenden, die über anhaltende Schwierigkeiten nach psychedelischen Erfahrungen berichteten, traten als häufigste Nebenwirkungen Angstzustände und Wahrnehmungsstörungen auf. Besonders betroffen waren Personen, die Psychedelika in einem Party-Setting konsumiert hatten. Doch immerhin acht Prozent der Befragten berichteten über negative Auswirkungen, nachdem sie an einer klinischen Studie oder einer psychedelischen Therapiesitzung teilgenommen hatten. Die Daten legen also nahe, dass die Einnahme von Psychedelika selbst in einem sogenannten sicheren Umfeld nicht gänzlich risikofrei ist. In ihrem *Nature Reviews*-Artikel schlussfolgern David Yaden und Sean Goldy, dass „klinische Studien im Allgemeinen ein gesteigertes Wohlbefinden und therapeutische Vorteile“ festgestellt haben – die positiven Auswirkungen also überwiegen. Im Kontext „hoher Raten psychischer Erkrankungen“ hätten diese ersten Erkenntnisse „erhebliches – wenn auch oft voreiliges – Interesse“ geweckt.

Nach der Veranstaltung im Cercle Cité hat sich eine WhatsApp-Gruppe gegründet, in der sich rund 50 Personen austauschen – vor allem Fachkräfte aus dem Gesundheitswesen. Alle zwei Wochen findet ein Treffen statt, sagt Elie Gottlieb. Über *Instagram* versucht die Gruppe zusätzlich, Sensibilisierung zu betreiben. „Junge Menschen scheinen offener für das Thema“, beobachtet der Psychologe. Die Ärzteschaft sei in der Psychedelika-Frage gespalten, stellt seinerseits der Psychiater Fabrice Godenir fest: „Die französischen Schulen bevorzugen Sprechtherapien, während in angelsächsischen Schulen interventionistische Methoden stärker verbreitet sind. Je nach Hintergrund ist man offener für diese neuen Ansätze.“ Eine Hürde für den Ausbau des Therapieangebots bleiben aber laut Godenir die Kosten: Eine Dosis Esketamin kostet rund 500 Euro. Hinzu kommt, dass ein freies Spitalbett sowie begleitendes Gesundheitspersonal benötigt werden.

Psychedelika verändern vorübergehend die Gehirnaktivität und können festgefahrene Denkmuster auflösen. Der Neurowissenschaftler Christof Koch geht in seinem 2024 erschienenen Buch *Then I Am Myself the World* davon aus, dass spirituell-mystische sowie Nahtod- und psychedelika-bedingte Erfahrungen wahrscheinlich demselben neurobiologischen Mechanismus unterliegen. Umgangssprachlich könnte man von einem heruntergedimmten Neokortex und Default-Mode-Netzwerk sprechen – einem Netzwerk miteinander verbundener Gehirnregionen, das besonders aktiv ist, wenn wir uns nicht auf die Außenwelt konzentrieren. Wird dieses Netzwerk nun stillgelegt, ist der Geist „free to contemplate the beauty of the world“. Sind solche Erfahrungen wichtig, um therapeutische Effekte zu verstehen? David Yaden und Sean Goldy schreiben, diese Frage werde derzeit virulent debattiert: Einige Forschungsergebnisse deuten darauf hin, „dass die akuten subjektiven Wirkungen von Psychedelika nicht notwendig sind, um therapeutische Vorteile zu erzielen“. Unschwellige neurobiologische Prozesse würden reichen, um Resultate zu erzielen und zu erklären. Im Gegensatz dazu würden viele rezente Arbeiten festhalten, dass akute subjektive Wirkungen eine „entscheidende Rolle“ für den dauerhaften Nutzen von Psychedelika spielen könnten – die Wirkung also von höheren neurobiologischen Abläufen gekoppelt an Sinngebungsprozesse abhängt. Demzufolge wäre was zählt, Stoff und Sinn, Materie und Bedeutung, die sichtbare und unsichtbare Seite der Wirklichkeit. ●

Toxic Gérard

IIII Bernard Thomas

Pendant le weekend du Trounwiessel, le député Gérard Schockmel (DP) planchait sur un texte à paraître la semaine suivante dans les pages « Meinung » du *Wort*. Le DP l'avait prié de rester discret, lui aménageant une sortie honorable : Pas de *Fraktiounszwang* sur la question de la constitutionnalisation de l'avortement. Il n'a pas suivi le conseil. Son texte s'avère une diatribe (lui-même parle d'« article conceptuel »), aussi simpliste que caricaturale, contre le féminisme « in seiner hiesigen Ausprägung », que le député libéral vilipende comme une « rücksichtslose Ideologie », « un diktat », une « force destructrice », dont l'objectif serait « la discrimination systématique de l'homme ».

Joint ce lundi par le *Land*, Schockmel assume fièrement son « Tabu-Broch ». Il se complait dans le rôle du martyr : On ne pourrait plus dire certaines choses. Schockmel adopte les tropismes de la nouvelle droite. Il vilipende ainsi la « cancel culture » et le « politiquement correct » : « C'est quand tout le monde ment pour qu'un chacun se sente bien ». Parmi ses « collègues » au Parlement, « beaucoup » seraient réticents à inscrire l'IVG dans la Constitution, mais n'oseraient pas le dire. Cette « muselière », qui s'appliquerait jusqu'aux plus hautes sphères, serait « une menace pour la démocratie ». Les réactions à son article en seraient « la meilleure illustration ». Bref, Schockmel s'indigne que son texte polémique fasse polémique.

Aux combats féministes actuels, Schockmel oppose sans cesse le bon vieux féminisme de jadis : « Mir hu dem Feminismus ganz ganz vill ze verdanken ».

S'il pouvait parler à Simone Veil, ce serait sans doute « une discussion très agréable », estime-t-il. Pas sûr que le sentiment serait réciproque. Car quelques minutes plus tard, Schockmel fait du Kartheiser, estimant que les « lobbies » féministes seraient omniprésents, alors qu'il n'existe ni « Conseil national des hommes » ni « CID Männer ». Durant les 55 minutes que dure la conversation avec le *Land*, le député concentre sa critique sur les quotas hommes/femmes, qu'il qualifie de « discriminatoires ». Il tente ainsi de se raccrocher à une position historique du DP, qui a toujours estimé les quotas superflus. On finirait par placer les quotas au-dessus des compétences, renchérit Schockmel : « Fraën brauchen sech guer net der männlecher Konkurrenz ze stellen ! » Le député n'aurait-il toujours pas digéré la nomination de Martine Deprez (CSV) au gouvernement ? À peine trois jours après les législatives, il avait expliqué sur *Radio 100,7* qu'il ferait un bon ministre de la Santé, soulignant son « ganz zolitt Wëssen an der Medezin » et ses « Management-Qualitéiten ». Ses qualités politiques sont manifestement moins développées.

De Taina Bofferding à Sam Tanson, de Marc Baum à Marc Spautz, le brûlot a provoqué une levée de boucliers au Parlement et dans la société civile. (Sauf l'ADR qui jubile, Fred Keip fustigeant une « Hetzjuegd ».) Au DP, la sortie de Schockmel a causé la consternation. Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, est parmi les premières à condamner les propos, suivie par Corinne Cahen et Barbara Agostino. La présidente du DP, Carole Hartmann, reste diplomatique dans un

premier temps : Schockmel se serait exprimé en son nom propre, pas au nom du parti. Elle durcit vite le ton : « Ich verteidige Werte, die Gérard Schockmel zerredet. Ich fühle mich in meiner Position als Carole Hartmann attackiert » (*Wort*). En bonne tacticienne, elle tente de contenir la crise pour la régler « en interne ». La réunion de fraction de ce mardi s'est passée de manière étonnamment « calme et constructive », témoignent plusieurs participants. Hartmann avait déblayé le terrain en amont, Schockmel s'engageant à mieux faire attention à sa communication. Le parti serre les rangs, et attend que la tempête passe. En amont des législatives, l'infectiologue (devenu chouchou médiatique durant la pandémie) avait été en pourparlers avec Déi Gréng et le CSV ; il a fini sur la liste du DP. En avril 2025, le *Land* notait que le sexagénaire n'avait rien à perdre, ce qui le rendrait « imprévisible, donc politiquement dangereux ».

Ce mercredi, le Parlement a voté (à l'unanimité sauf ADR) une résolution (très planplan) visant à renforcer l'égali-té des genres qu'avaient déposée les Verts. Sur les bancs du DP, les visages sont tendus lorsque Schockmel se lève pour prononcer « quelques mots ». Pour la énième fois, il se réfère à Simone Veil et à son « féminisme humaniste ». Il retrouverait les mêmes valeurs au sein du DP et s'y sentirait « gutt opgehuewen ». Et d'invoquer « les grandes dames dans notre parti », Anne Brasseur, Colette Flesch, Lydie Polfer et Corinne Cahen. Cette dernière reste de marbre. Quant à la maire de la capitale, elle hausse brièvement les sourcils. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Münzhoheit

Mit dem „Zukunftspak“ schufen DP, LSAP, Grüne 2014 einen Fonds souverain intergénérationnel. Er soll staatliche Mehreinnahmen zum Wohl künftiger Generationen anlegen. Vergangene Woche verwies Gilles Roth in seiner Haushaltsrede auf die Vermögenswerte im Fonds: „Dorënner elo schonn ee Prozent a Bitcoin.“

Die Begeisterung eines christlich-sozialen Finanzministers für Bitcoin mag überraschen. Die CSV verfiicht traditionell einen starken Staat. In der Finanzkrise 2008 schufen anonyme Informatiker die Kryptowährung. Als libertärer Angriff auf den Staat, die staatliche Münzhoheit. Wie das Privatgeld, das die Arbed am Ende des Ersten Weltkriegs druckte, um Löhne auszuzahlen. Als Beitrag zur von Friedrich Hayek geforderten Privatisierung des Geldes.

Ein Bitcoin ist „an electronic coin as a chain of digital signatures“ (Satoshi Nakamoto, *Bitcoin: A Peer-to-Peer Electronic Cash System*, 2008, S. 2). Ohne materiellen Gegenwert, ohne staatliche Garantie ist der kryptografische Code ein Kasinochip für Spekulanten. Zu einer Ponzi-Pyramide aufgetürmte Kettenbriefe. Samt Termingeschäften, Leerverkäufen, Steuerhinterziehung. Wegen seiner erratischen Preisentwicklung taugt er nicht als Wertmaßstab, als Zahlungsmittel. Umso beliebter ist seine kryptische Ausgestaltung für kriminelle Transaktionen.

Die „electronic coins“ in Umlauf zu bringen, sie künstlich zu verknappen, verlangt steigenden Rechen- und Kapitalaufwand, zentralisiert in der Hand Weniger. Den Preis bestimmt die Wette der Spekulanten von heute auf die Gier der Spekulanten von morgen. Die Kryptospekulation hat den Stromverbrauch eines mittleren europäischen Staates.

Die lokale Finanzbranche will mitverdienen. Am Handel mit Bitcoins, Ether, am Shadow-Banking mit Stabelcoins. Eilfertig richten Regierung, Parlament die Geschäftsgrundlage her. Die Bankenaufsicht CSSF hatte schon 2014 Kryptowährungen „Geld“ genannt, ihnen Seriosität bescheinigt, erste Kryptohändler zugelassen. 2015 versprach sie auf der ICT-Spring-Messe, Kryptohändlern binnen 24 Stunden, höchstens sechs Monaten Lizenzen auszustellen.

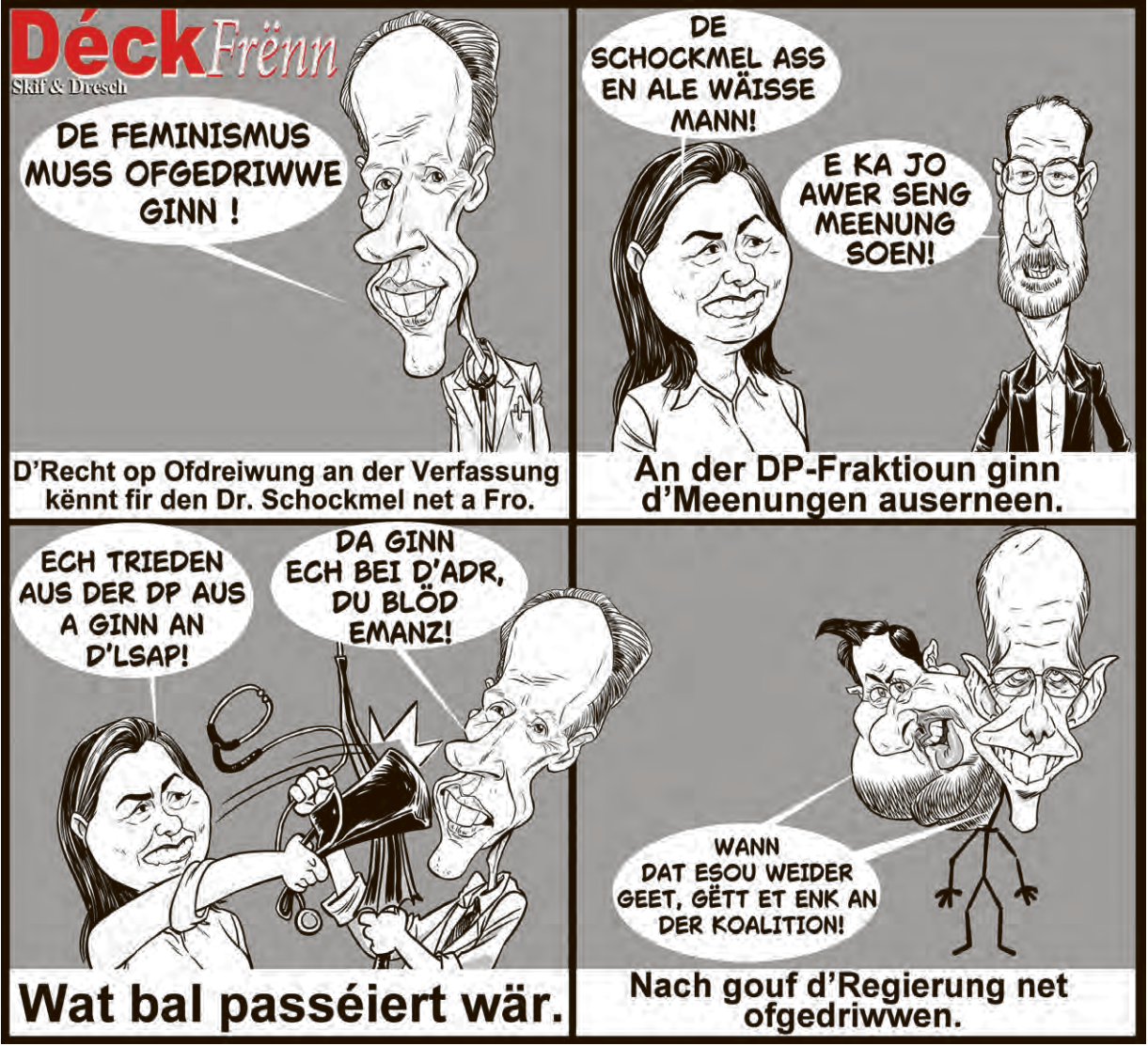
Am 30. Dezember 2024 trat eine Europäische Verordnung zur „Markets in Crypto-Assets Regulation“ (Micar) in Kraft. 23 Tage später verabschiedete das Parlament ein entsprechendes Gesetz. In nationaler Eintracht, nur zwei linke Abgeordnete enthielten sich schweigend. Auch wenn Franz Fayot (LSAP) „mat awer e bëssen engem komesche Gefill am Bauch“ zustimmte. Doch die „rapid Ëmsetzung vun europäesche Reglementer“ sei laut André Bauler (DP) für die lokale Finanzbranche von „strategescher Bedeutung“.

Wie für Banken, Investitionsfonds schafft die Verordnung EU-Pässe: Wenn Kryptohändler in einem Land eine Lizenz erhalten, dürfen sie damit EU-weit Geschäfte machen. Mit schnelleren, kulanteren Lizenzen sollen Kryptohändler nach Luxemburg gelockt werden – statt nach Irland, Malta, Estland. Ein Prozent Bitcoins im Generationenfonds ist der Werbegimmick.

In einer Erklärung vom 15. September stellen die Bankenaufsichten Frankreichs, Österreichs, Italiens fest, dass „les premiers mois d'application du règlement ont permis de constater des divergences fortes de mise en œuvre entre autorités nationales“.

Mit Coinbase ließ sich inzwischen einer der weltgrößten Kryptohändler in Luxemburg nieder. Er soll 108 Millionen Kunden haben, 12 Prozent aller Bitcoins, elf Prozent aller Ether halten. 2023 verklagte die US-Börsenaufsicht Coinbase wegen illegaler Börsen-, Clearing- und Devisengeschäfte. Nach der Wiederwahl Donald Trumps musste sie das Verfahren einstellen. Der Meme-Coin-Präsident in den USA, die Micar-Verordnung in Europa feuern die Spekulation mit Kryptowährungen noch einmal an.

„Le Luxembourg a pris une très bonne décision en s'intéressant au bitcoin. Il se positionne et pourrait devancer de nouverau les autres places.“ Gratuliert Norbert Becker (Ernst & Young, Atoz, Rothschild, Paypal, DP) der Regierung, sich selbst (*Paperjam*, 10/25). ● ROMAIN HILGERT





Frédéric Braun

La région de Skadar

Accélération sous surveillance

III Frédéric Braun (Podgorica)

Au Monténégro, l'UE mise au défi sur ses bonnes résolutions en matière d'élargissement

Le Monténégro se laisse facilement aimer. Couvert aux trois quarts de montagnes, baigné par la mer Adriatique et doté d'un nom évocateur (Crna Gora, la « montagne noire ») qui rappelle les sommets imposants du massif du Lovćen, autrefois admirés par les commerçants vénitiens, le pays a de quoi séduire : de la sublime baie de Kotor au lac merveilleux de Skadar, en passant par la réserve centenaire de Biogradska Gora. Le charme opère sans effort lors d'un voyage de presse savamment orchestré par la Commission européenne (en amont de la visite d'Ursula von der Leyen dans les Balkans occidentaux cette semaine, et de la publication du rapport sur l'élargissement en octobre-novembre). Le processus d'adhésion, lui, avance à un rythme bien plus lent. Jusqu'à récemment en tout cas...

Pour bon nombre d'observateurs, le Monténégro a été surtout marqué par la longévité politique de Milo Đukanović, figure centrale de la vie publique pendant près de vingt-cinq ans. Son mandat a suscité des controverses, notamment en raison d'accusations récurrentes de corruption, de clientélisme et d'un système judiciaire sous influence. Des soupçons ont également pesé sur son rôle dans certaines pratiques économiques opaques, comme le programme de « passeports dorés » ou le trafic de cigarettes dans les années 1990. Si ces accusations n'ont pas toujours donné lieu à des poursuites judiciaires, elles ont durablement terni l'image du pays. Đukanović restera aux commandes jusqu'en 2023, lorsqu'accablé par les accusations de

« Le processus d'adhésion a commencé en 2012, même si de réels progrès n'ont été possibles que ces deux dernières années. »

Johann Sattler, ambassadeur de l'UE à Podgorica

corruption et une instabilité politique persistante, il perd l'élection présidentielle face à Jakov Milatović, du parti Europe Now!, puis les législatives, scellant ainsi la fin de son long règne et le passage de son parti dans l'opposition. Depuis, le Monténégro est dirigé par une coalition élargie regroupant à la fois des partis pro-européens et des formations proserbes : une première dans ce pays où le discours ethnopolitique de Đukanović vis-à-vis de la Serbie ne correspondait plus aux attentes d'un électorat pourtant multiethnique.

Les autorités actuelles, sous l'impulsion du Premier ministre Milojk Spajić, s'efforcent de prendre leurs distances avec les pratiques du passé, tout en jonglant avec des défis structurels profonds. Le chemin vers l'adhésion européenne a connu une accélération récente, mais des zones d'ombre persistent, notamment en matière de transparence économique,

comme en témoigne un récent partenariat avec les Émirats arabes unis. Ces tensions illustrent le dilemme de l'UE : soutenir une intégration rapide (prévue pour 2028) tout en maintenant ses exigences sur l'État de droit. Or, depuis la guerre en Ukraine et le brusque réveil géopolitique de Bruxelles, la région des Balkans occidentaux bénéficie d'une attention renouvelée et bienvenue. Sensible aux risques d'ingérences étrangères, l'UE aimerait bien « clôturer » une fois pour toutes la côte adriatique, de la Croatie à la Grèce, et concrétiser le destin européen pour les Balkans promis à Thessalonique en 2003.

« Le processus d'adhésion a commencé en 2012, même si, en toute honnêteté, de réels progrès n'ont été possibles que ces deux dernières années », tempère Johann Sattler, ambassadeur de l'UE à Podgorica. Conformément à la nouvelle méthodologie de l'UE en matière d'élargissement, les chapitres de négociation portant sur la justice, l'État de droit, la lutte contre la corruption et le crime organisé constituent dorénavant une « condition sine qua non » pour progresser sur l'ensemble des autres. Comme le rappelle le diplomate autrichien : selon le principe des « fondamentaux d'abord », aucun autre chapitre ne peut être définitivement clôturé tant que des avancées substantielles et irréversibles n'ont pas été réalisées dans ces domaines clés. « Jusqu'à présent, le gouvernement a livré », estime le chef de la délégation. « En juin, le Monténégro a clôturé le chapitre relatif aux marchés publics », ce qui porte à sept (sur 33) le nombre de chapitres provisoirement fermés.

Seulement voilà : peu de temps après, le gouvernement monténégrin signait un accord avec les Émirats arabes unis pour un projet immobilier de tourisme de luxe, permettant aux investisseurs d'échapper aux règles monténégrines en matière de passation de marchés publics et de concurrence. Ce qui soulève une question : Que reste-t-il vraiment des pratiques troubles du passé monténégrin et d'une certaine tendance à l'opportunisme stratégique dont le pays a déjà fait preuve par le passé ? Ou s'agissait-il d'une tentative de compenser une fragilité économique ? Il convient de rappeler qu'en 2014, le gouvernement de Đukanović avait orchestré le financement controversé de l'autoroute Bar-Boljare par la China Road and Bridge Corporation (CRBC), grâce à un prêt d'environ un milliard de dollars de la China Exim Bank. Ce contrat relatif à « l'autoroute la plus chère d'Europe », incluait une clause autorisant la Chine de saisir des actifs monténégrins en cas de défaut de paiement, par exemple le port de Bar, réputé pour ses eaux profondes et longtemps convoité par la Russie.

À l'époque, certains y ont vu une dette stratégique destinée à faciliter l'entrée du Monténégro dans l'OTAN. Đukanović n'en était pas à son premier coup d'essai. Sa longévité politique tenait à sa capacité à jouer des équilibres, stratège opportuniste entre Est et Ouest. Proche de Slobodan Milošević à l'époque où le Monténégro faisait encore partie de la République fédérale de Yougoslavie, Đukanović a su prendre ses distances quand le dictateur serbe est devenu un fardeau. Lorsque, sous sanctions

internationales, Milošević s'est mis à imprimer de la monnaie sans valeur, Đukanović a défié Belgrade en introduisant le Deutsche Mark, en 1999. Si bien qu'en 2002, le Monténégro (bien que pays tiers) est passé à l'euro en même temps que l'Allemagne. À partir de 2004, alors que la part des investissements russes dans l'immobilier côtier atteignait des niveaux inquiétants (près de quarante pour cent), le Monténégro a opéré un virage stratégique et s'est présenté comme candidat à l'Union européenne. Reconnu comme pays indépendant à l'issue d'un référendum très contesté en 2006, en amont duquel l'UE avait exigé un seuil de 55 pour cent, que le Monténégro franchira de justesse avec 55,5 pour cent (honne soit qui mal y pense), le pays dépose sa candidature en 2010.

Interrogé sur l'accord avec les Émirats, Johann Sattler estime que « tant que le Monténégro ne fait pas partie de l'UE, il est libre de signer des accords intergouvernementaux », mais rappelle que l'UE surveillera attentivement sa mise en œuvre et que tout chapitre clôt ne l'est que de façon provisoire : que si des régressions sont constatées, l'UE peut y revenir si nécessaire.

« Nous adaptons notre législation, nous la préparons, puis nous cherchons un moyen de contourner ces exigences », résume Milena Gvozdenović, directrice adjointe de l'ONG Centre pour la transition démocratique, en décrivant la stratégie du gouvernement. « Nous sommes actuellement en train de mettre en œuvre la réforme électorale, et je

crains que cela ne mène au même scénario qu’avec l’obtention de l’IBAR ». L’adoption, en 2024, du rapport intermédiaire d’évaluation des critères d’adhésion (IBAR) par les ambassadeurs de l’UE a été perçue davantage comme une décision politique que comme un jugement basé sur le mérite. « Pour être éligible à l’IBAR, le Monténégro a modifié sa loi sur la prévention de la corruption. Cependant, la nouvelle loi s’est avérée encore moins efficace que la précédente. Par exemple, l’agence anti-corruption ne dispose plus de l’accès aux déclarations patrimoniales des parlementaires » regrette Milena Gvozdenović.

« L’Europe est en plein combat. » C’est par ces mots forts que la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a ouvert son discours sur l’État de l’Union le 10 septembre dernier, décrivant un monde « sans pitié ». Sur le plan européen, avec la crise politique prolongée en France et la montée de l’extrême droite aux portes du pouvoir, tant à Paris qu’à Vienne, l’adhésion du Monténégro à l’UE apparaît loin d’être assurée. Rappelons qu’il suffit qu’un seul État membre s’y oppose pour faire échouer tout le processus.

Dans ce contexte, le Luxembourg, dont le pays accueille une diaspora importante (entre 3 000 et 8 000 ressortissants monténégrins) vient de déclarer que l’UE devrait établir un calendrier plus court et plus clair pour les pays candidats. Devant le Parlement européen la semaine passée, le Premier ministre, Luc Frieden (CSV), a estimé qu’une décision concernant l’adhésion du Monténégro devrait être prise l’année prochaine, soit deux ans avant le calendrier initialement envisagé. Contacté par le Land, le ministère d’État évoque un calendrier « déjà avancé par la commissaire européenne à l’Élargissement, Marta Kos », mais se dit « convaincu de la nécessité d’avancer rapidement dans les négociations d’adhésion à l’UE, pour des raisons stratégiques ».

Entretemps, l’UE investit massivement dans la mise en conformité des infrastructures monténégrines, quitte à reprendre des chantiers laissés par d’autres. « Juste avant les vacances d’été, j’ai signé d’une main tremblante le plus gros crédit jamais accordé : 150 millions d’euros d’argent public pour la construction de l’autoroute entre le port de Bar, la capitale Podgorica, et jusqu’à Belgrade », confie Johann Sattler. À cela s’ajoutent 120 millions d’euros destinés à la rénovation du réseau ferroviaire reliant le Monténégro à la Serbie et à la côte adriatique. Mardi, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a inauguré une grande

conférence sur les renouvelables au Monténégro. Objectif : amorcer une diversification de l’économie monténégrine aujourd’hui lourdement dépendante du tourisme (un secteur qui représente entre 25 et 35 pour cent du PIB) afin de mieux résister à d’éventuels chocs extérieurs, comme celui observé lors de la pandémie.

En parallèle, l’UE investit soixante millions d’euros dans le secteur de l’éducation. Dans certaines régions, notamment au nord du pays, les élèves doivent encore partager les salles de classe à tour de rôle, faute d’infrastructures suffisantes. Cette partie du territoire, nettement moins développée que les zones côtières, fait pourtant l’objet d’une attention croissante. Bruxelles y voit un potentiel à exploiter dans un pays où plus de 90

pour cent des recettes sont encore générées dans les régions littorales. Niveau défense, le Monténégro est déjà aligné sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l’UE, et a pleinement appliqué les sanctions contre la Russie décidées par Bruxelles. « Je soutiens pleinement l’adhésion du Monténégro à l’UE » nous confie Milena Gvozdenović. « Je souligne simplement l’importance de la qualité de ce processus, que je perçois comme une véritable opportunité et comme le seul compromis politique capable de rassembler nos partis ». Mais la qualité de ce processus est aussi un facteur clé pour prévenir une détérioration supplémentaire de la situation dans les Balkans en général. Trop de temps s’est écoulé, mais accélérer comporte cependant d’autres risques. ●



Luc Frieden et Roberta Metsola le 7 octobre à Strasbourg

Luc Frieden plaide pour une décision sur l’adhésion du Monténégro d’ici 2026

PRÊT IMMOBILIER

Pas besoin de lampe magique pour financer son chez-soi !



Votre projet immobilier bien accompagné

Avec BGL BNP Paribas, profitez d’un **financement sur mesure** et de l’**accompagnement** d’un partenaire de confiance pour votre **prêt immobilier**.*

Conditions spéciales

SNL**

bgl.lu/fr/prest-immobilier



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d’un monde
qui change

*Offre soumise à conditions, sous réserve d’acceptation du dossier par la banque. Plus d’informations en agence et sur bgl.lu. **Offre soumise à conditions, sous réserve d’acceptation du dossier par la banque. Valable du 30 septembre 2025 au 31 octobre 2025. Plus d’informations en agence et sur bgl.lu. - Ce visuel a été produit par l’intelligence artificielle Midjourney, Firefly et Magnific. BGL BNP PARIBAS S.A. (60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg: B 6481) Communication Marketing



Séverine Menétrey
à l'ULB vendredi
10 octobre

Patrick Galbats

land
17.10.2025

« Un double danger »

III Entretien : Pierre Sorlut

Les enjeux sociétaux des procédures-baillons et comment y répondre dans le cadre de la transposition de la directive anti-slapp, selon la professeure en droit Séverine Menétrey

D'Land : Madame Menétrey, vous intervenez mardi 21 octobre (à 19h) à la Bibliothèque nationale au sujet des procédures-baillons. La presse luxembourgeoise en subit de plus en plus ces dernières années. Est-ce une tendance globale ?

Séverine Menétrey : Plutôt oui. Mais il est compliqué d'affirmer scientifiquement qu'il y en a plus. Car la justice ne qualifie pas toujours ainsi ces procédures utilisées par le fort pour réduire le faible au silence. Et si elle le fait davantage depuis une quinzaine d'années, c'est grâce à la mobilisation des ONG, des journalistes, des activistes pour dénoncer ce phénomène. Si on regarde les chiffres tels qu'ils sont renseignés par différents *think tanks* et groupements de journalistes, oui, le nombre va croissant. En identifiant le phénomène, on le révèle à tous et cela permet d'en parler ouvertement. L'on constate ainsi une augmentation des atteintes à la liberté d'expression ou au droit de manifestation individuel, par exemple en Pologne où les journalistes font l'objet de nombreuses poursuites.

Y-a-t-il une corrélation entre recours au slapp (Strategic lawsuit against public participation) et le degré d'autoritarisme ?

Oui. La liberté d'expression est une garantie d'un système libre et démocratique. Quand celui-ci vacille, en général, les premiers à en pâtir, ce sont les contrepouvoirs, la presse ou les voix minoritaires ou minorisées. Beaucoup de slapps sont initiés par des personnalités politiques qui veulent faire taire des opposants. Dans des pays comme le Luxembourg, le Canada ou les États-Unis, ces procédures émanent majoritairement des entreprises ou des acteurs économiques puissants. Si vous prenez les premières procédures-baillons identifiées comme telles, que ce soit aux États-Unis ou au Canada, elles portaient souvent sur des questions environnementales, des grands groupes de traitement des déchets ou d'exploitation forestière. Des slapps qui n'ont rien à voir avec le caractère démocratique de l'État.

La chercheuse Maude Colin souligne la dimension « particulièrement pernicieuse » des slapps. Pouvez-vous dire pourquoi ?

Les slapps représentent un double danger. Collectif d'abord, car l'enjeu de cette procédure, c'est de réduire le débat public, de décourager toute mobilisation publique. C'est une atteinte au bon fonctionnement d'une société libre et démocratique. Individuel, ensuite. Par exemple, un collègue professeur de droit en France, Laurent Neyret a été longuement poursuivi par une firme (Chimirec, ndlr) pour avoir détaillé dans une revue sa condamnation pour trafic de déchets dangereux. Après plusieurs années d'une procédure qui l'innocentera, il conclut : « Ma plume ne sera plus jamais la même ». C'est pernicieux et dangereux.

Cela a été identifié comme tel puisque le législateur européen a voté en 2024 une directive anti-slapp. Quel a été l'élément déclencheur ?

C'est l'assassinat, en 2017, de la journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia. Au moment de son meurtre, elle était visée dans une quarantaine de procédures pénales et civiles. Cela montre à quel point cette persécution judiciaire est un phénomène dangereux. Ce qui interpelle c'est que la réponse

normative vient d’une mobilisation des acteurs (Reporters sans frontières, Comité pour la protection des journalistes, etc.) du secteur visé par les procédures. Comme en Amérique du Nord, les ONG se sont appuyées sur des travaux d’universitaires, sur un background analytique ou scientifique. Et il est clair que la question des slapps a été portée à l’attention des institutions européennes par ce travail de plaidoyer. L’organisation CASE, Coalition against slapps Europe, a également soumis une proposition de directive.

L’activisme est né de slapps d’ordre politique mais ce sont finalement des entreprises, par exemple Socfin au Luxembourg, qui mettent la pression sur la liberté d’expression...

Pour ne pas la citer...

Est-ce que la communauté d’affaires est intervenue pour nuire au processus législatif européen ?

Je l’ignore. On note cependant un assouplissement des garanties entre la proposition initiale et la directive finalement adoptée. Mais il est assez dur de prétendre que cette législation anti-slapp est une atteinte au droit de se défendre en tant qu’entreprise. Je pense que l’existence-même d’une législation, peu importe sa qualité intrinsèque, va de facto limiter les slapps. Des puissants qui pensaient être à l’abri de toute riposte vont se dire « mince, ça va se voir et c’est mauvais pour notre image ». Au Québec, la législation anti-slapp date de 2009. Et des slapps, ces dernières années, il n’y en a plus.

Est-ce qu’on peut s’attendre à ce que des centres financiers comme le Luxembourg procèdent à une transposition sommaire ? « La directive, rien que la directive » est la devise nationale bis...

Le projet de loi n’a pas été déposé au Luxembourg. (Il le sera cet automne, selon le ministère de la Justice, ndlr). C’est donc difficile à dire. En Belgique, le texte de transposition est assez ambitieux, mais la Belgique n’est pas un centre financier en tant que tel. D’une manière générale, on peut penser que les pays qui sont extrêmement attractifs pour des grands conglomérats risquent de faire une transposition minimaliste. Il faut voir quel champ d’application va être donné. Pour l’heure, parce que c’est une directive européenne, elle ne porte que sur les actions transfrontières.

Selon CASE, seuls neuf pour cent des Slapps sont des procédures transfrontières...

Les règles de compétences au sein de l’UE permettent aux plaignants de mener des procédures transfrontalières. Les groupes ou individus peuvent poursuivre dans tout État-membre où ils estiment subir un dommage. Cela crée un *forum shopping*. Mais ils ne l’utilisent pas beaucoup. Ils agissent où se trouve la personne, journaliste ou ONG, au niveau interne. La dimension transfrontière, c’est ce qui donne la compétence à l’UE. L’enjeu principal, c’est de savoir si les États membres vont étendre la transposition aux cas internes.

Quels sont les principaux mécanismes de la directive anti-slapps ?

D’abord, une procédure de rejet rapide. Pour éviter de faire subir un procès long et pénible à une personne, on va pouvoir déclarer l’action manifestement infondée. Mais au

Selon la directive, on considère que la demande en justice altérant le débat public manifestement mal fondée doit être rejetée a priori. Le requérant doit prouver qu’elle ne l’est pas.

Luxembourg, il sera quand même nécessaire pour la personne poursuivie de se faire assister par un avocat. Il y aura un coût financier (qui pourra être pris en charge). L’autre point positif est qu’en cas de rejet précoce, le requérant — donc le « slappeur » — va devoir motiver sa demande. On assiste à une inversion de la charge de la preuve. On va considérer a priori que la procédure est abusive et il va devoir prouver qu’elle ne l’est pas.

Lors de votre intervention à la BNL, vous évoquerez la décriminalisation de la diffamation. Pourquoi ?

Ce concept n’est pas du tout dans la directive car celle-ci reste justement éminemment procédurale. L’UE n’a pas compétence pour influencer le droit au fond. Cette question de la décriminalisation de la diffamation est surtout portée au sein du Conseil de l’Europe. Selon les avis de son conseil des ministres, la diffamation ne devrait pas relever d’une procédure criminelle. La législation constitue déjà une atteinte en elle-même. Attaquer au pénal, c’est encore symboliquement et psychologiquement plus impressionnant que d’être poursuivi devant une juridiction civile.

D’un autre côté, vous parlez aussi d’un risque d’utilisation abusif de l’Arsenal anti-slapp...

La difficulté dans ce débat sur les slapps, c’est qu’il y a cette dimension un peu manichéenne ou moralisatrice, une réactualisation de David contre Goliath, avec un gentil petit poursuivi par un grand méchant. Mais la procédure fonctionne dans les deux sens. Un exemple ? Cela vaut ce que ça vaut, mais le couple Macron vient de saisir la justice américaine contre l’influenceuse Candace Owens, responsable de la diffusion de la rumeur transphobe sur l’épouse du président de la République française (selon laquelle elle serait née homme). Est-ce qu’on doit considérer que Brigitte Macron porte atteinte au débat public ? On ne peut pas passer totalement sous silence ce phénomène des *fake news* et des influenceurs.

La liberté d’expression prend une autre forme aussi aux États-Unis...

Oui, on y décèle un phénomène intéressant. La jurisprudence américaine sur la liberté d’expression, qui est très étendue, a été longtemps très critiquée par les juges conservateurs. Ils trouvaient qu’elle était trop laxiste. Depuis quelques années, vous avez des courants beaucoup plus démocrates et beaucoup plus à gauche, notamment la juge de la Cour suprême Elena Kagan, qui trouvent que dans ce contexte d’infox, il faut réfléchir à cette jurisprudence. Voilà un risque qu’il ne

faut pas sous-estimer, le risque de voir une utilisation abusive de cet arsenal. Le mécanisme anti-slapp a toute sa légitimité. Il faut juste avoir conscience du risque.

C’est donc une question d’équilibre...

Les procédures-baillons illustrent la fragilité des contre-pouvoirs. Plus dans certains États membres que dans d’autres. Finalement, il ne s’agit que dans une assez faible mesure d’un problème de procédure civile. C’est un problème bien plus large d’État de droit et peut-être de garantie démocratique en général. Bien sûr, comme processualiste, je suis assez favorable à l’utilisation de la procédure pour répondre à un certain nombre de problèmes. L’utilisation de la procédure civile pour remédier à des problèmes systémiques de rapports de force, ça montre le pouvoir de levier du changement social qu’a la procédure. Mais il ne faut pas exagérer ce pouvoir de levier et donc il ne faut pas que ce soit l’arbre qui cache la forêt.

C’est-à-dire ?

C’est très bien d’avoir une directive anti-slapp, mais il faudrait quand même réussir à trouver d’autres garanties. Il y a un point, à mon avis, qui manque dans toute la réflexion, c’est la dimension économique. Il y a une caution qui peut être versée par le slappeur, dans le cadre de la directive. Cette caution peut être reversée au journaliste ou à l’ONG après coup. Mais en fait, ce qu’il faudrait, c’est aussi avoir des garanties pour le slappé, des garanties d’avoir accès à un avocat, etc. Il faut donc améliorer la protection des contre-pouvoirs en général et améliorer le soutien financier pour la personne poursuivie.

Donc, au législateur de permettre au magistrat de sanctionner le slappeur...

Oui, absolument. Mais on peut aussi réfléchir à comment assurer un meilleur financement de la défense.

Vous avez également travaillé à l’Uni.lu sur la publicité de la justice. Est-ce que vous pouvez rapidement faire un état des lieux au Luxembourg ?

Comme je m’intéresse au phénomène contentieux, je m’intéresse beaucoup au produit fini qu’est le jugement. Ne pas avoir accès aux décisions c’est comme ne pas avoir accès au droit. Là aussi, il en va quand même de la garantie d’une société libre et démocratique que de savoir ce qui se passe dans nos tribunaux. Quand je suis arrivée au Luxembourg, il y a treize ans, on n’avait pas accès ou très peu accès aux décisions de justice. Cela m’avait interpellée.

Que s’est-il passé ensuite ?

J’ai d’abord missionné des étudiants auprès du parquet pour qu’ils anonymisent à la main les décisions. Cela n’a pas très bien marché. Et puis ensuite, on a eu un projet de recherche avec Frédérique Boulanger, qui a consacré sa thèse à l’open data des décisions de justice. Et c’est arrivé à un moment où, comme en France, il y a eu ce phénomène très marqué de donner accès aux décisions, mais c’était limité à cause du RGPD... donc sans données personnelles. Il y a une certaine contradiction pour moi, en tant que processualiste, entre le principe de publicité et le droit d’accès à l’information. La messe est dite. Le droit européen, le RGPD, a conduit à l’anonymisation de toutes ces données. ●

Amicus curiae

Séverine Menétrey, professeure en droit judiciaire à l’ULB-UMons (précédemment à l’Uni.lu), née à Paris en 1980, travaille, depuis sa thèse consacrée à l’amicus curiae (intervention par un tiers rendue possible dans la directive sur les procédures bâillons), sur les évolutions contentieuses tant dans l’utilisation du procès à des fins stratégiques que dans les transformations symboliques et pratiques des juridictions. PSO

Action Greenpeace, place Clairefontaine à Luxembourg le 2 juillet, jour de plaidoirie pour l’organisation contre Energy Transfer





Visite du chantier du siège d'ArcelorMittal au Kirchberg le 21 juin 2023

IIII Georges Canto

La Commission européenne protège (enfin) la sidérurgie européenne face à la Chine dans un contexte trumpien

On ne pensait plus l'Europe capable de prendre ce genre de décision. Après tant de reculades et d'accommodements. Le 7 octobre, six mois après avoir présenté un plan de sauvegarde du secteur de l'acier en Europe, la Commission européenne a dévoilé un arsenal inédit de mesures destinées à le protéger des importations à bas prix, suivant en cela l'appel lancé le 28 juillet par onze États membres (Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pologne, Roumanie et Slovaquie) à mettre en place « dans les meilleurs délais » un cadre de protection commerciale de la sidérurgie européenne. Désormais, les quotas d'acier étranger qui peuvent être importés chaque année dans l'UE sans acquitter de droits de douane seront abaissés à 18,3 millions de tonnes à partir de 2026. Un chiffre à rapprocher des quelque 30,5 millions de tonnes importées en 2024.

Au-delà de ces quotas, les importations subiront des droits de douane en forte hausse, passant de 25 pour cent à cinquante pour cent, soit un niveau identique à celui pratiqué aux États-Unis et au Canada (où ils s'appliquent dès la première tonne). De plus, les importateurs de produits en acier transformé devront déclarer dans quel pays le métal d'origine a été « fondu et coulé », pour prévenir des pratiques de contournement, un acier pouvant arriver d'un pays où il a subi une dernière transformation mais où il n'a pas été réellement produit. Le nouveau dispositif remplace la « clause de sauvegarde », mise en place en 2019 pour aider les producteurs européens et qui expire fin juin 2026. Il doit encore être validé par les 27 pays membres de l'UE et par le Parlement européen. Parmi les pays européens non-membres de l'UE,

Les mesures de protections pour l'acier peuvent inspirer pour d'autres secteurs

l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, qui appartiennent à l'Espace économique européen seront exemptés de ces mesures, mais pas le Royaume-Uni qui s'en est inquiété.

Les produits visés sont bien entendu, en priorité, ceux venus de Chine, d'autant plus compétitifs qu'ils sont largement subventionnés. Selon un rapport de l'OCDE publié fin mai 2025, les aides chinoises, en pourcentage du chiffre d'affaires des producteurs d'acier, sont dix fois supérieures à celles des pays de l'OCDE. La Chine, qui produit à elle seule plus de la moitié de l'acier mondial, représentait en 2024 environ quinze pour cent des importations totales d'acier de l'UE.

Les sidérurgistes européens n'ont pas caché leur soulagement. Aditya Mittal, le PDG d'Arcelor-Mittal, numéro deux mondial du secteur avec 68 millions de tonnes d'acier brut produites en 2024 a ainsi déclaré : « Au nom de tous les salariés d'ArcelorMittal en Europe, je suis sincèrement soulagé par les propositions de soutien de l'in-

dustrie européenne de l'acier annoncées aujourd'hui », se félicitant que l'Europe ait enfin « compris la gravité de la situation » et y ait répondu « de manière ferme et adaptée ». Son cours de bourse a aussitôt bondi de 8,5 pour cent (avant de baisser au bout de trois jours). Celui de ThyssenKrupp a pris 5,6 pour cent.

Les fabricants commençaient à désespérer, non sans bonnes raisons. La production d'acier s'est contractée de trente pour cent depuis 2015 et les usines n'y fonctionnent qu'à 67 pour cent de leurs capacités. Les nouvelles mesures proposées par la Commission européenne prévoient de faire passer ce taux à 80 pour cent, qui correspond au « point-mort » (niveau minimum à produire pour être rentable). Pour Axel Eggert, directeur général de l'association sidérurgique européenne Eurofer, les importations seraient ramenées à une part de marché de quinze pour cent, ce qui permettrait de sauver des centaines de milliers d'emplois.

Sous cet angle, la situation est devenue critique. La sidérurgie européenne a perdu environ 100 000 emplois directs en dix ans, soit près de trente pour cent de ses effectifs. Pour la seule année 2024, 18 000 postes ont été supprimés. Les annonces de fermetures de sites et de restructurations se sont multipliées. Ainsi ThyssenKrupp prévoit la suppression de 11 000 emplois en Allemagne d'ici 2030, soit environ quarante pour cent de ses effectifs dans le pays.

Mais les importations chinoises (et plus largement d'Inde, du Vietnam, de Corée du sud ou de Taïwan) ne sont pas les seules responsables des déboires de la sidérurgie européenne. De plus, se focaliser sur les importations ne doit pas faire oublier que les exportations sont aussi bridées par les droits de douane (de cinquante pour cent depuis juin 2025) imposés par Donald Trump. Non seulement ils pénalisent directement les ventes européennes aux États-Unis, mais, comme le précise ArcelorMittal, « ils perturbent le marché mondial de l'acier car ils contribuent à réorienter vers l'Europe les flux d'acier produits dans le monde qui étaient autrefois livrés aux États-Unis », avec comme résultat l'aggravation du déficit commercial européen dans l'acier. L'accord conclu fin juillet entre Washington et Bruxelles prévoyait la possibilité de remplacer les droits de douane par un système de quotas, mais rien de concret n'a été réalisé dans ce sens depuis.

Rien ne dit que les mesures décidées le 7 octobre, qui mettront un certain temps à produire leurs effets, permettront à l'acier européen de remonter la pente. Mais elles peuvent inspirer d'autres secteurs d'activité qui subissent les mêmes menaces. Si elles faisaient tache d'huile, elles marqueraient une rupture historique et un réel revirement doctrinal de l'UE. Certains économistes pensent que le moment est venu pour l'Europe « d'abandonner sa religion du libre-échange pour éviter un désastre social et industriel ». Ces propos sont ceux de l'universitaire français Thomas Piketty. Avant même les décisions sur l'acier européen, il appelait la Commission européenne, dans une tribune publiée par le quotidien *Le Monde* le 4 octobre, à acter son changement de position en instaurant des droits de douane substantiels sur les importations, mais en suivant une logique différente de celle de Donald Trump, pour autant que l'on puisse parler de logique dans ce dernier cas. Pour Piketty, les droits européens permettront avant tout de « prendre en compte les externalités négatives liées au fret et au dumping », en clair de compenser les dégâts environnementaux et sociaux causés par le développement du commerce mondial.

Le transport international de marchandises génère une importante pollution (sept pour cent des émissions mondiales). Son coût environnemental a longtemps évalué entre 100 et 200 euros par tonne de carbone. Mais en raison de l'aggravation

du réchauffement climatique et de ses conséquences (catastrophes naturelles, baisses de l'activité) on peut aujourd'hui retenir une valeur d'environ mille euros la tonne, soit cinq à dix fois plus, « sans même prendre en compte la perte de bien-être et les coûts non économiques ». Sur cette base, il faudrait appliquer des droits de douane moyens de l'ordre de quinze pour cent aux flux commerciaux mondiaux afin de prendre en compte le réchauffement lié au fret, avec de fortes variations suivant les marchandises. La Chine sera particulièrement concernée car elle représente aujourd'hui trente pour cent des émissions mondiales, dont environ vingt pour cent des émissions exportées (soit six pour cent du total mondial). Il faudrait appliquer des droits de douane moyens d'environ 80 pour cent aux importations venant de ce pays pour prendre en compte leur coût environnemental. En se limitant aux émissions nettes (celles provoquées par la Chine après déduction de celles qu'elle subit), on aboutit à des droits de douane de l'ordre de quarante pour cent.

La seconde justification pour des droits de douane européens est le « dumping social et fiscal » pratiqué par certains pays aux rémunérations parfois très faibles et/ou à la réglementation sociale allégée, ce qui avantage les producteurs qui y sont installés. Ces derniers peuvent aussi bénéficier d'aides d'État ou d'impôts réduits. À nouveau la Chine est dans le viseur. Les salaires y représentent 49 pour cent du PIB, contre 64 pour cent en Europe. Pour l'économiste Piketty, il faudrait établir l'égalité en appliquant des droits compensatoires de quinze pour cent du prix des importations. Selon lui il ne s'agit pas de « punir » la Chine, mais, comme pour le carbone, de lui faire adopter un comportement plus vertueux en termes de niveaux de salaires et de décarbonation (celle-ci étant déjà plus avancée qu'aux États-Unis). Au total on arriverait à des droits de douane très élevés, allant de cinquante à cent pour cent de la valeur des importations. Rien à voir avec le « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières » (MACF) adopté par l'UE fin 2022, conçu pour rapporter 14 milliards d'euros par an d'ici à 2030, soit deux pour cent des importations chinoises, ou 0,5 pour cent du total des importations extra-européennes.

Pour autant, Thomas Piketty ne fait pas une religion des droits de douane, qui pourraient être remplacés par « des accords contraignants mis en place pour atteindre les mêmes objectifs ». Toutefois les droits, ou d'éventuelles sanctions financières ciblées si elles apparaissent plus efficaces, auraient pour avantage de faire rentrer de l'argent, au moment où de nouvelles dépenses se profilent (défense) et où il faudra rembourser (à partir de 2028) l'emprunt européen en commun de 750 milliards d'euros, baptisé NextGenerationEU, décidé en 2020 au moment de la pandémie de Covid-19. Sans ces mesures, il faut s'attendre à une nouvelle vague de destructions d'emplois touchant en premier lieu l'industrie et par ricochet l'ensemble de l'économie.

Mais ce n'est pas gagné d'avance en raison « du profond attachement de l'Europe au libre-échange le plus absolu », bien qu'inadapté aux défis actuels, par crainte de déclencher une escalade protectionniste rappelant les funestes années 1930. Piketty estime que « pour sortir des blocages, peut-être faudra-t-il en passer par des actions unilatérales, certains pays (européens) prenant des mesures nationales pour se protéger face au dumping social et environnemental ». Ramenant les choses sur le plan politique, il déplore que, comme aux États-Unis, il n'est pas exclu qu'une telle initiative vienne « de la droite et des nationalistes » et, sans surprise, exhorte la gauche à prendre ses responsabilités, en ayant à l'esprit que les grands partis socio-démocrates dans l'UE (le PS français, le PSOE espagnol ou le SPD allemand) ont tous été historiquement favorables au libre-échange. ●

Focus Pologne, le présent par ses déplacements

IIII Karolina Markiewicz

Au CinEast, un faisceau de films redéfinissent la vitalité du cinéma polonais

Le festival CinEast, cartographie sensible des cinémas d'Europe centrale et orientale, consolide son identité et ne se contente pas d'aligner des titres, mais fabrique surtout des contextes avec des débats, des concerts, des expositions et des actions solidaires. Cette année, le focus est posé sur la Pologne, avec un ensemble particulièrement fourni, une quinzaine de longs métrages, un programme de courts, des rencontres professionnelles et plusieurs concerts, accompagné d'invités de premier plan, dont Małgorzata Szumowska, Eliza Kubarska et Kasia Adamik, fille d'Agnieszka Holland, ainsi que le directeur de photographie et scénariste, Michał Englert. La programmation n'est pas seulement quantitative, elle aspire à montrer une multitude d'écritures, en fiction, documentaire et en animation, mais aussi à articuler : histoire, mémoire dans beaucoup de réinvention formelle.

La 18^e édition se donne comme ligne directrice le terme de « disruptions », conçue comme un prisme avec des accélérations politiques, qui révèlent les fractures sociales mais aussi la recomposition des récits. Cette logique de frottement irrigue aussi le focus sur la Pologne avec des films historiques revisités, des portraits d'artistes de renom, mais également des fictions sociales contemporaines et des regards extérieurs. Cette architecture se répond pour dessiner un portrait articulé et en mouvement.

Les lignes de force du festival touchent aussi bien la mémoire, les corps que les territoires, aussi bien géographiques que mentaux. Le festival s'est ouvert avec un film polonais comme emblème : *Chopin, A Sonata in Paris* de Michał Kwieciński (première internationale), un ambitieux biopic à gros budget. Il s'agit d'une proposition à la fois patrimoniale et populaire qui replace une figure presque sacrée dans une dramaturgie romanesque résolument contemporaine.

La présence de la fiction, *The Altar Boys / Ministranci* de Piotr Domalewski et de *Winter of the Crow* de Kasia Adamik installe une dialectique entre mémoire nationale et thriller politique. Chez Kasia Adamik, le retour à la Pologne de 1981, avec l'instauration de la loi martiale et son appareil répressif, se vit dans un récit de filature et d'angoisse. La forme emprunte au film noir pour déplacer l'enjeu : comment le regard d'aujourd'hui recompose-t-il le passé et son archive ? Pour Piotr Domalewski, un cinéaste très attentif aux classes populaires, la question morale est offerte par le biais d'un récit d'apprentissage pris dans un système institutionnel. Ces films poursuivent une tradition polonaise de placer cette grande histoire à échelle humaine, d'Andrzej Wajda à la génération post-2000, en privilégiant l'ambiguïté des situations plutôt que les thèses arrêtées.

La section documentaire prolonge ce chantier mémoriel par la médiation de grandes figures. Dans *Wanda Rutkiewicz. The Last Expedition* d'Eliza Kubarska, la réalisatrice part sur les traces de cette alpiniste, disparue il y a trente ans dans l'Himalaya. Elle réinvestit ainsi le mythe d'une alpiniste pionnière, entre empowerment et romantisme tragique. *Abakamania* de Róża Fabjanowska et Sławek Malcharek relit l'œuvre textile sculpturale magistrale (fiber art) de l'artiste de renommée mondiale, Magdalena Abakanowicz, dont une pièce est exposée en ce moment dans le bâtiment de la Cour de Justice Européenne au Kirchberg. Le documentaire révèle bien comment une poétique de la matière et des fibres a pu devenir le contre-récit du réalisme socialiste ainsi que la matrice d'expériences contemporaines. Ici encore, la mémoire est presque performative, car elle s'appuie sur le présent esthétique.

Le programme accueille également des propositions où le corps devient champ de bataille politique et intime. *Chopin, A Sonata in Paris* fait de la maladie et de la virtuosité le moteur d'un drame romantique tardif. À l'autre bout du spectre, *Letters from*

Wolf Street d'Arjun Talwar propose un regard extérieur sur la Pologne contemporaine. Il interroge les manières d'habiter un pays par le détour de l'essai documentaire. Le geste clairement curatorial de CinEast juxtapose ces intensités du grand récit, d'une part et de micro-observation, d'autre part. Il fait ainsi apparaître la pluralité des points de vue.

Le programme polonais déplie les espaces et cartographie le réel bien au-delà des frontières géographiques. Par exemple, on découvre Varsovie sous la neige de 1981, l'atelier d'une artiste consciente de son époque et de ses enjeux sociétaux et politiques, ensuite l'Himalaya et la rue filmée comme un carnet. À l'échelle du festival, cette topographie se déploie d'une circulation transnationale évidente et concrète : *Winter of the Crow* est coproduit avec le Luxembourg (Iris Productions) et les États-Unis, quant à *Whispering Forest* (sur la forêt de Białowieża, également Iris Productions) fait le pont entre l'écologie, les rituels, mais aussi les pratiques artistiques.

Le « Best of Polish Shorts » est un condensé d'histoires des formes. Le choix d'un programme de courts conçu avec la Krakow Film Foundation, allant de Krzysztof Kieślowski et du controversé Roman Polanski, à Marta Pajek ou encore Damian Kocur. Il représente un coup de génie de pédagogie cinéphile. En une séance, le public verra se tisser une généalogie des gestes, du surréalisme à l'observation institutionnelle et l'expérimentation plastique, puis, du côté des auteurs et autrices plus récents, on notera une économie d'échelle qui ne sacrifie pas l'ambition pour autant, on y retrouve de l'animation, du documentaire sensoriel et de la fiction ultra-ramassée. Ce montage d'époque en époque permet de comprendre comment l'audace formelle polonaise, qui longtemps fut contrainte à la seule métaphore, s'est déplacée vers une frontalité sociale et réellement corporelle dans les années récentes.

[...]

The Altar Boys de Piotr Domalewski



Whispering Forest,
coproduction
luxembourgeoise
sur la forêt primaire
de Białowieża

[Suite de la page 15]

Le focus sur la Pologne ne se limite pas aux salles de projection. Deux concerts, dont le projet intimiste du duo Pawlik & Pawlik avec le batteur luxembourgeois Jeff Herr, déplacent le public vers la musique et font résonner une tradition jazz polonaise mondialement reconnue. Les masterclasses – Małgorzata Szumowska et son collaborateur, Michał Englert) à la suite de leur documentaire *All Inclusive* –, les rencontres avec producteurs dont Katarzyna Ozga, basée au Luxembourg et la « Polish Night » offrent un espace de transmission et de networking, utile autant aux spectateurs qu'au tissu professionnel local.

Depuis 2022, CinEast accorde une attention continue au cinéma ukrainien. L'édition 2025 reconduit un programme spécifique (documentaires, ciné-concert, débat public avec la participation de la ministre Yuriko Backes et de la cinéaste-soldate Alisa Kovalenko). Ce cadrage n'est pas anecdotique. Il recontextualise le focus sur la Pologne dans une cartographie post-invasion, où l'Europe centrale et orientale partage des lignes de fracture et de solidarité. En un sens, la Pologne –pays-frontière, hub d'accueil et de logistique – devient l'un des miroirs possibles de ces tensions régionales. Les films présentés, qu'ils soient historiques ou contemporains, se lisent aussi à cette lumière.

La force de cette édition n'est pas seulement de « montrer » la Pologne, c'est d'en révéler les lignes de faille en ménageant des contre-champs (programme ukrainien, débats publics), des contrepoints (concerts, expositions), et des continuités (patrimoine et courts). La programmation confirme que le cinéma polonais contemporain est autant une pratique de réagencement – des archives, des genres, des récits – qu'une politique du sensible qui accepte la complexité : le tragique historique et l'ironie, le romanesque et l'essai, l'héroïsme et le doute.

Dans ce dispositif, les films phares jouent le rôle de portes d'entrée, mais le véritable apport se situe dans l'épaisseur du tissu avec les documentaires d'artiste, les regards étrangers, les courts historiques et émergents et les comédies populaires. L'ensemble fabrique un portrait polyphonique

Les films révèlent les lignes de faille de la Pologne en ménageant des contre-champs, des contrepoints et des continuités

de la Pologne, où la question n'est pas « qui parle ? » mais « qu'est-ce qui se transforme quand on parle ? ».

Enfin, replacer ce focus dans l'histoire du festival rappelle que CinEast est devenu au Luxembourg une institution véritablement relationnelle, un temps fort où le cinéma n'est pas seulement un contenu de consommation, mais un événement social qui fait circuler des idées, des pratiques artistiques et des langues. Il s'agit bien d'un laboratoire public du regard.

Au-delà de l'événement pour lequel il serait si bon de prendre un congé spécial, ce que révèle aussi le focus polonais de CinEast, ce n'est pas une école polonaise homogène, mais un faisceau de mouvements qui redéfinissent la vitalité du cinéma polonais. Après un cycle, qui va de 2015 à 2023 et qui a été dominé par les tensions politiques et les débats sur les institutions culturelles, les cinéastes tentent aujourd'hui un double déplacement très singulier. D'un côté, certains la matière politique frontalement avec la mémoire des années 1980, le poids lourd d'un catholicisme bien particulier et politique et les réformes sociétales. De l'autre, on voit se développer un réancrage dans des récits personnels avec des portraits d'artistes, mais aussi des chroniques familiales et puis des films de genre, du thriller à la comédie, des propositions souvent plus ouvertes dans leur circulation internationale.

Le focus, en confrontant *Winter of the Crow* et *In-Laws 3*, éclaire complètement cette plasticité de ce cinéma polonais qui parle simultanément à plusieurs publics.

Le documentaire polonais, quant à lui, conserve une force d'innovation remarquable. Il est héritier d'une tradition d'observation et d'archive, mais il s'ouvre désormais à des formes plus subjective, d'essai intime à journal filmé, une « archéologie » d'artistes et une exploration aventureuse. La caméra devient présence presque corporelle en assumant le regard de l'auteur autant que celui du témoin. Les films de Drygas, Kubarska, Fabjanowska/Malcharek ou Talwar, présentés à Luxembourg, en offrent un éventail saisissant, tandis que le « Best of Polish Shorts » rappelle comment cette évolution s'inscrit dans une histoire plus longue.

La centralité des femmes, les réalisatrices et les productrices, marque aussi le paysage actuel. De Małgorzata Szumowska à Agnieszka Holland, d'Agnieszka Smoczyńska à Jagoda Szalc ou Anna Zamecka, les trajectoires féminines déplacent les formes autant que les récits. Il ne s'agit pas de thématiques « féminines », mais d'un renversement des points de vue, d'une hybridation des registres et d'un assouplissement des modèles de production, notamment par les coproductions et laboratoires européens. La mise en lumière d'artistes comme Magdalena Abakanowicz dans Abakamania participe de ce repositionnement symbolique.

Enfin, le rapport au patrimoine, toujours vif, nourrit la création contemporaine. Les restaurations récentes – de Krzysztof Kieślowski à Zbigniew Rybczyński ne relèvent pas d'une simple célébration, elles offrent aux spectateurs des clés claires pour lire ces gestes du présent.

Les coproductions, nombreuses, ancrent ce cinéma dans un espace européen partagé. Des projets comme *Winter of the Crow* (Pologne/Luxembourg/États-Unis) ou *Whispering Forest* (Luxembourg/France, tourné en Pologne) témoignent d'une dynamique de circulation créative. CinEast agit ainsi comme un lieu de passage et de dialogue, révélant un cinéma polonais multiple, bien vivant et curieusement décentré. ●

Un vampire... vampirisé

IIII Loïc Millot

Le nouveau film-fleuve de Radu Jude dynamite les conventions cinématographiques à l'aide de l'intelligence artificielle qu'il tourne en dérision

Dévoilé en avant-première au festival CinEast, *Dracula* (2025) est né de l'esprit facétieux du fantasque cinéaste roumain. Au marché de la coproduction du Festival international du film de Rotterdam, Radu Jude, pourtant auréolé en 2021 de l'Ours d'or avec *Bad Luck Banging or Loony Porn*, s'étonne du peu d'enthousiasme que rencontrent ses projets. Piqué, il annonce, telle une boutade, son intention d'adapter l'histoire du célèbre vampire issu des Carpates, un sujet qui fait soudainement l'unanimité. L'anecdote rapportée par son coproducteur attiré au Luxembourg, Paul Thiltges, a son importance pour comprendre la forme singulièrement hybride et décousue que revêt ce nouvel opus.

Dès son ouverture privée de générique, *Dracula* se présente comme un grand « what the fuck » assumé qui ne tient nullement à dissimuler son caractère à la fois factice et grotesque. Des vampires de pacotille produits par l'intelligence artificielle, plus affreux les uns que les autres, interpellent le spectateur dans un esprit résolument provocateur : « Je suis Vlad l'Empaleur Dracula et vous pouvez tous sucer ma bite ! », s'exclament-ils à tour de rôle en regard-caméra. En même temps que le ton est donné, voici le spectateur prévenu. Les attributs macabres de Dracula, qui empale et suce le sang de ses victimes, prendront ici un sens éminemment sexuel. Pour la première fois de sa carrière, Radu Jude recourt à une mise en abîme qui montre un réalisateur travaillant lui-même à l'élaboration d'un énième Dracula. Un alter ego qui constitue le négatif de Radu Jude, tant par sa fumisterie que par son manque d'inspiration compensée par les avancées de l'IA. « Ce sera un film super-commercial », déclare-t-il depuis sa chambre, avant d'en énumérer les ingrédients du succès : « nudité, sexe, émotion, violences, course-poursuite, beaucoup de sang. Plus : blagues, gags, burlesque... ». Que les argentiers de l'industrie cinématographique soient donc rassurés !

Le recours à l'IA est fort à propos dans Dracula, s'agissant d'une technique qui vampirise les données des humains

Ce programme énoncé, le *Dracula* de Radu Jude se montre par la suite volontiers déceptif, s'apparentant davantage à un manuel de cinéma post-humain, à la sauce de l'IA, où les indications « promptées » à la machine infernale infléchissent le récit dans la direction souhaitée par le réalisateur factice. Pour autant, le film ne s'y réduit pas, puisqu'il est majoritairement peuplé de scènes interprétées par des acteurs et actrices humains, voire trop humains (l'un d'eux, essoré, n'arrive plus à bander), déployant une part du récit sur un mode mineur, dans une définition de smartphone dont les lacunes se révèlent notamment dans les scènes sous-exposées. Un cinéma *povera* qui tient du spectacle à touristes sur le thème de Dracula, résumé à quelques accessoires iconiques (une cape, un bonnet rouge, un dentier acéré, un sombre maquillage), qui se voit donc concurrencé par l'opulence et la facilité technologiques qu'offre l'IA, avec ses effets kitsch et ses formes fluides caractéristiques. Une telle cohabitation technique au sein d'un film n'est pas sans rappeler

La ricotta (1963) de Pier Paolo Pasolini, court-métrage où le thème de la pauvreté et de la richesse trouve sa traduction matérielle dans l'opposition du noir et blanc aride de la Ferrania et des couleurs grasses de la pellicule U.S. Eastmancolor.

Ainsi le show annoncé en exergue n'aura-t-il pas lieu et le film peut s'apparenter par sa forme désabusée au délirant *King Lear* (1987) de Godard. « À mon avis, c'est le film le plus radical de Radu », confirme Paul Thiltges. Le recours à l'IA est fort à propos dans le cas de *Dracula*, s'agissant d'une technique qui vampirise les données d'humains sans même les rémunérer. Le thème de l'exploitation capitaliste traverse d'ailleurs l'ensemble de ce (très) long métrage (2h50). C'est pourquoi le *Dracula* de Jude sort du lot, se soustrait à la longue série des Dracula et autres créatures voisines que mentionne d'ailleurs le film, depuis le *Nosferatu* (1922) de Murnau ou celui revisité par Werner Herzog en 1979 au célèbre opus de Coppola (qu'il est question de citer sans autorisation via l'IA) en passant par le *Frankenstein* de Mary Shelley. Il aurait ainsi mieux fallu titrer ce film au pluriel, puisque plusieurs avatars du pauvre héros sont ici déclinés, adaptés à des auteurs du cru (*În treacât* de Nicolae Velea, *Vampirul* d'Amza et Bilciuresco, *Povestea Povestilor* d'Ion Creangă), quand il ne s'agit pas d'un parc d'attraction lancé en 2001 capitalisant sur la renommée de Dracula, un projet laissé finalement à l'abandon qui en dit long sur la corruption des édiles. On l'aura compris : le(s) *Dracula*(s) de Jude est, à l'image de notre époque, tantôt essoré, exploité, pressé comme un citron, tantôt représente une effigie du néolibéralisme sauvage, selon la métaphore de Marx extraite du *Capital* : « Le capital est du travail mort, qui ne s'anime qu'en suçant — tel un vampire — du travail vivant, et qui est d'autant plus vivant qu'il en suce davantage. » Dracula, tantôt baisé, tantôt baiseur selon le cas. Les

éléments pornographiques présents dans ce film ont une fonction politique.

De film en film, Radu Jude s'impose comme un jongleur de formes et de genres, capable de s'emparer du western version tzigane (*Aferim !*, 2015), des tableaux de mœurs (*La Fille la plus heureuse du monde* en 2009 ou *Papa vient dimanche* en 2012) ou de proposer des structures narratives qui relèvent de l'essai (par exemple les *Potemkinistii* en 2022, dans lequel il rectifie la propagande eisensteinienne du *Cuirassé Potemkine*). Donner une forme livresque à ses films, à la suite des lettristes puis de Godard, devient une constance de son travail, depuis la forme chapitrée de *Dracula* à celle de dictionnaire ou du carnet de notes parcourant *Bad Luck*... Dracula se distingue plus encore par son haut degré d'expérimentation, où le recours à l'IA et à son rendu imprévisible peut évoquer les cadavres exquis des surréalistes. Les répliques que l'on y entend convoquent soigneusement les contraires : le latin et le vulgaire, la finesse de l'érudition (la physiognomonie de Della Porta, par exemple) et l'évidence du porno, etc. Le film témoigne enfin de l'influence du bad movie, suite à la lecture du livre éponyme de Jim Hoberman qui insiste sur les potentialités créatrices des mauvais films : « Cette question du bad movie (...) est centrale dans *Dracula*. Tu ne peux pas vraiment faire de mauvais film si tu n'es pas mauvais, mais tu peux accepter, ouvrir les films vers des choses considérées comme mauvaises, que toi-même tu considères comme mauvaises », déclare-t-il au critique Cyril Neyrat dans l'ouvrage collectif *Radu Jude. La fin du cinéma peut attendre.* ●

Dracula (2025, 170 min, Roumanie, Autriche, Luxembourg), de Radu Jude, sera présenté le mardi 21 octobre à 19h au Kinopolis Kirchberg, dans le cadre de CinEast



L'un des nombreux vampire de pacotille du film de Radu Jude



Quand l'autobiographie fait collectif

IIII Karine Sitarz

Toi, moi, nous... et le reste on s'en fout part de souvenirs sortis d'une boîte pour tisser des histoires de familles

Premier opus théâtral (et première production) de la saison des Théâtres de la Ville de Luxembourg, *Toi, moi, nous... et le reste on s'en fout !* est une création signée Laurent Delvert et Nathalie Ronvaux. À l'affiche des Capucins, ce beau spectacle porté par une équipe européenne pluridisciplinaire, mêle judicieusement théâtre, musique et vidéo pour interroger le monde dans tous ses états et penser notre relation à lui et aux autres.

Invité depuis quinze ans par les Théâtres de la Ville (avec Marivaux, Musset ou Corneille), le comédien et metteur en scène français Laurent Delvert est de retour avec, pour la première fois, un texte autobiographique, co-écrit avec l'auteure belgo-luxembourgeoise Nathalie Ronvaux.

Laurent Delvert fait se rencontrer champ mémoriel et univers contemporain, sphère privée et scène publique, l'individuel et le collectif dans un spectacle sur la famille et l'intime, le souvenir et la grande Histoire. Quel héritage garde-t-on du passé et qu'en fait-on dans un monde qui dérive ? La question se pose à la lueur de trois histoires et trois époques : celle de ses grands-pa-

rents, jeunes gens pendant la Seconde Guerre mondiale, la sienne, surtout sa jeunesse dans les *eighties* (1987, découverte du Mur de Berlin « et c'est un choc ») et *nineties* (1994, « j'ai 17 ans, je cours, je serai comédien ») et enfin la nôtre. Trois temps pour mettre en lumière l'amour comme force de résistance à la guerre, à la barbarie et aux extrêmes, trois temps pour questionner l'Europe et ses fondements. « Il y avait une volonté de témoigner d'un amour nécessaire à la résistance contre toutes les hostilités. Le titre un appel à une union, un appel à toi, avec moi... et nous tous ensemble que peut-on faire ? », détaille Laurent Delvert auprès du *Land*.

Toi, moi, nous... et le reste on s'en fout ! est un texte original conçu à partir de souvenirs sortis d'une boîte à chaussures (on la découvre à l'écran), celle de la grand-mère de Laurent Delvert, « l'ouvrir, c'est faire émerger mon histoire ». Cet écran contient la correspondance pleine de tendresse de ses grands-parents (Gisèle de Bar-le-Duc et Henri du Lot) entre 1938 et 1945 (sept ans d'attente, de peur et d'espoir) mais aussi des carnets du front et de petits objets. Autant de traces d'une histoire

Un texte mosaïque où les événements se mêlent et les époques se croisent

méconnue par celui qui a brutalement perdu ses grands-parents alors qu'il n'avait que huit ans, « fracas dans ma vie ».

Depuis quinze ans qu'il a découvert les lettres dans la boîte à chaussures, Laurent Delvert rêve de ce projet. Le travail a d'abord été de s'accorder avec Nathalie Ronvaux qu'il ne connaissait pas. Pour elle, « une écriture à quatre mains pose pas

mal de questions, on n'attaque pas cela de manière organique. » Pour lui, s'il y a difficulté à écrire à deux, c'est en raison de la subjectivité de chacun. « On a écrit une pièce assez insolite dans sa forme, il fallait tenir, avancer, Nathalie a été incroyable par son expérience, sa sagesse ». Elle lui renvoie le compliment : « Laurent a toujours une longueur d'avance, il a l'image en tête avant même de penser l'histoire. Ma mission a été de chercher avec lui le bon mot. On a beaucoup expérimenté. On a ouvert la boîte et en avons décortiqué le contenu pendant plusieurs jours avant de nous lancer ». Il y avait des lettres, des cartes, des photos, des objets...

Écriture, personnages, musique, « tout jaillit de cette boîte », dit Laurent Delvert. Nathalie Ronvaux poursuit : « On est dans un projet très intime même si cette correspondance se situe dans la grande Histoire, c'est là où je me retrouve. Pour moi, c'est un matériau d'archives à partir duquel je peux enquêter ». À partir de ces signes tangibles, il y a eu enquête et écriture pour créer un spectacle, en tricotant un texte mosaïque où les événements se mêlent, les époques se croisent, le style se fait pluriel, humoristique, nostalgique ou poétique : de la lecture des lettres du passé aux terribles news d'aujourd'hui en passant par le récit des solitudes et des amours de jeunesse de l'auteur (des passages parfois un peu longs).

La mise en scène de Laurent Delvert, forte et sensible, donne un beau relief aux récits pluriels. Il crée du lien entre les histoires, les personnages, les comédiens-musiciens (excellent casting) qu'il dirige à merveille dans un espace de jeux original. Il se réjouit aussi d'avoir monté le projet avec une équipe européenne dont il connaissait plusieurs membres, « j'aime travailler dans la fidélité, creuser des sillons de recherche... une bande de résistance s'est créée, j'y suis extrêmement sensible ». Tous sont convaincants dans leurs rôles multiples,

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Time to Spend Down

IIII Jean Lasar

Nombreuses sont les fondations dotées de patrimoines considérables qui se donnent pour mission de soutenir des projets d'action climatique d'envergure. Pourtant, à y regarder de plus près, même les plus en pointe parmi elles restent prisonnières de logiques de pérennité financière propres à la logique capitaliste, en plus d'opérer pour la plupart suivant des catégorisations rigides ou des indicateurs de performance à court terme, bref à une grammaire inadaptée à la nature du défi climatique.

Ne parlons pas ici des fondations dont les dirigeants adoptent des modes de vie en parfaite contradiction avec les objectifs qu'ils assignent à leur institution. Un exemple frappant de telles dissonances a été fourni pendant le dernier festival de Cannes lorsque celle qui était alors la fiancée de Jeff Bezos, Lauren Sánchez, s'est vu remettre en marge de l'événement un prix pour son engagement en faveur du climat dans le cadre de l'Earth Fund, créé par le fondateur d'Amazon et doté de dix milliards de dollars sur dix ans. L'ancienne présentatrice télé, vice-présidente de ce fonds, est arrivée dans le Golfe Juan à bord d'un schooner de 125 mètres, parfait cauchemar de l'activiste climatique puisqu'émettant la même quantité annuelle de CO₂ que 1 500 voitures. Lorsque le prétendu financement de l'action climatique devient prétexte à un tel spectacle tapageur, baptisé de « cannestastrophe » par un blogueur, l'hypocrisie est à son apogée et l'effet démobilisateur garanti.

Pour comprendre où le bât blesse, regardons plutôt du côté des bons élèves de la classe. KR Foundation, au Danemark, en est indubitablement un. Émanant de la firme Velux, cette institution fait partie d'un réseau de fondations (avec Villum Foundation et Velux Foundation) généreusement nanties par les fondateurs du fameux fabricant de fenêtres. De par sa mis-

sion (« s'attaquer aux causes profondes du changement climatique et de la dégradation environnementale »), son franc-parler (« en finir avec le financement des énergies fossiles ») et les profils des organisations bénéficiaires (parmi lesquels 350.org et Oil Change International), KR a tout du mécène climatique impeccable. Elle distribue quelque cent millions de couronnes (13 millions d'euros) par an à des projets agissant sur plusieurs fronts et plusieurs continents. Elle a ainsi contribué, selon son rapport annuel 2022, à ce que 43 pour cent du marché global des assurances ait adopté des politiques d'exclusion du charbon. Elle a aidé des organisations citoyennes à lutter contre le pernicieux *greenwashing* des compagnies pétrolières (entre temps, celles-ci ont il est vrai, toute honte bue, tourné casaque et adopté la stratégie du « greenshushing » pour s'attirer les faveurs de la nouvelle administration américaine).

Pourtant, comme les autres fondations issues de Velux, qui ont distribué 1,3 milliard de couronnes en 2024, KR entend préserver son capital et limite donc, par définition, son impact. La belle affaire, objectera-t-on, n'est-ce pas là la nature-même d'une fondation ? La polycrise qu'affronte l'humanité n'a que faire, en réalité, de telles précautions. Comme l'écrit Joshua Harrison en conclusion d'un article publié sur *Medium*, « la préservation des fonds de fondation ne peut l'emporter sur la préservation d'une planète vivable. Il est temps pour la philanthropie de traduire sa rhétorique climatique en actions à la hauteur du défi ». Larry Kramer écrivait en 2019, alors qu'il présidait la William and Flora Hewlett Foundation, que « les fondations ont catastrophiquement failli à la cause climatique ».

Harrison égrène ses reproches à l'égard des fondations : exigences administratives trop lourdes, une confiance excessive en des

solutions fondées sur des preuves – ce qui désavantage les stratégies innovantes et en rupture –, enfin une peur de la controverse qui les porte à fuir les projets de persuasion politique. Trop souvent, il manque une vision systémique, l'impératif de justice climatique n'est pas pris en compte et l'approche est fondée sur des relations à la nature de type occidental, ce qui exclut d'emblée celles des peuples indigènes.

Mais le problème central des fondations est qu'elles sont trop frileuses en matière de débours. Aux États-Unis, elles continuent de s'en tenir strictement à la « règle des cinq pour cent », prévue dans une loi de 1976. Celle-ci prévoit cette distribution minimale de la valeur de marché de ses actifs chaque année par toutes les fondations, avec pour horizon de faire croître ces derniers de manière indéfinie. Or, ce minimum est devenu, en pratique, un maximum. En Europe, les législations sont plus diversifiées, mais les fondations se comportent néanmoins pour la plupart suivant une logique similaire.

Or, « la crise climatique exige un calcul différent », insiste Harrison. « Si nous sommes confrontés à un potentiel effondrement civilisationnel ou à une destruction généralisée des écosystèmes endéans les prochaines décennies, à quoi bon préserver le capital des fondations ? », demande-t-il. Il recommande des approches distributives plus agressives, en adoptant des taux volontaires de l'ordre de dix à quinze pour cent, voire une stratégie de débours total (« spend-down ») à un horizon en phase avec l'acuité de la crise, par exemple à 2030 ou 2040. Ou, pour les philanthropes en tant qu'individus, la pratique de donations généreuses de leur vivant, appelée « giving while living ». ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher



Limerick vun der Resilienz

E Premier, dee jidderee kennt,
Dee sot eis: „Mir gi resilient!“
Kaaft Täscheluuchten
Fir nees ze uuchten!
Huelt är Been an de Grapp a rennt!

Limerick vun der AMMD

En Dokter vu Weiler-la-Tour,
Deem giong et scho laang net méi duer:
„Eis Käschen drécken,
A mir erstécken!“
Dunn ass en am Wanter erfruer.

dans leur jeu choral et dans leur prestation musicale live (véritable groupe rock avec chant, basse, batterie, clavier, guitare, violon). Aux côtés de Stéphane Daublain (complice depuis 25 ans de Laurent Delvert, ici double de l'auteur, juste narrateur qui commente les épisodes du passé) évoluent Eugénie Anselin et Nicolas Kowalczyk (incarnant entre autres Gisèle et Henri), Jeanne Berger et Ariane Dumont-Lewi.

Laurent Delvert tisse une toile tout en noir et blanc, entre théâtre, musique et vidéo. La scénographie innovante d'Anouk Schiltz est efficace : le plateau noir, incliné, abrite cinq îlots tels cinq continents, espaces de performances, de croisements, de rencontres. La musique, elle, est au cœur de ce spectacle qu'elle ouvre et ferme de manière orchestrale. Elle est ce violon joué par Gisèle/Eugénie Anselin. Elle est celle qui a bercé la jeunesse de l'auteur, réinventée dans le spectacle en une puissante bande son pop-rock composée par Thomas Gendronneau. Elle est encore ces chansons mythiques revisitées (Nena, The Doors, Nirvana...).

Quant à la vidéo de Céline Baril, omniprésente à travers trois grands écrans verticaux, elle contextualise les scènes (dates et lieux), livre des témoignages privés comme publics, dévoile des paysages réels ou imaginaires et capte en direct, via smartphone, ces petits instantanés et gros plans du quotidien, comme la scène du gâteau des vingt ans de Gisèle. Jeux de lumières (Steve Demuth) et univers sonore (madame miniature) viennent ponctuer avec justesse les tableaux de *Toi, moi, nous... et le reste on s'en fout !*, spectacle émouvant, engagé et toujours dans le partage. ●

Toi, moi, nous... et le reste on s'en fout ! est à voir
28, 29 et 30 octobre à 19h30 au Théâtre des
Capucins. Réservations : theatres.lu



Eugénie Anselin et
Stéphane Daublain

Cycles de femmes

IIII Marianne Brausch

Deux étapes, deux approches : la maternité et la préménopause. Des sujets féminins et féministes à Dudelange



Darja Linder, tout ce qui passe par la tête enceinte

Darja Linder, tout jeune artiste diplômée et habitant à Sarrebruck, nous propose avec *mute*, à la galerie Dominique Lang à Dudelange, une sorte d'interlude dans l'approche des thèmes activistes féministes sur lesquels elle travaille depuis 2018. Révélée jeune talent 2025 à la Biennale de Mulhouse, elle consacre toute l'exposition présente à la maternité et aux liens de femme à femme qu'elle a découverts à cette occasion avec sa mère. Mais la langue parlée dans le cercle familial, à l'insu de l'enfant, va se révéler un problème identitaire auquel elle se s'attendait pas.

La famille Linder a été déplacée d'Allemagne vers la Russie soviétique après la Seconde guerre mondiale. La jeune Darja (née en 1992) est élevée en russe et ne parle pas sa langue maternelle, l'allemand. La voilà qui se retrouve à réapprendre l'allemand quand, petite fille, elle émigre avec sa famille... en Allemagne.

Se posant des questions sur l'identité qu'elle va transmettre à son enfant, elle illustre par la ma-

triochka, cette poupée russe gigogne, la culture qui est devenue la sienne, où les figures féminines sont emboîtées les unes dans les autres. Enceinte, c'est la première image qui lui est venue pour se représenter dans le domaine qui est le sien, les arts plastiques. Elle se photographie le corps surmonté de la tête ballon toute ronde de la poupée.

On la retrouve, déclinée dans son moyen d'expression privilégié, des peintures un peu naïves, façon « princesse de la pop ». Britney Spears était son idole à l'adolescence. Il y a aussi dans *mute*, des tableaux qui expriment l'activisme social et politique sur lesquels elle travaille depuis plusieurs années. Mais voilà la maternité. Que va-t-elle transmettre à son enfant, après les tribulations géopolitiques de sa famille, la langue familiale tue et les pourquoi de son abandon, la langue imposée, la langue maternelle, réapprise comme une étrangère.

Que va-t-elle léguer à cet enfant comme fil conducteur qui, vu les circonstances de sa vie

et de celle de sa famille, est une mutation : *mute*. On découvre dans l'exposition, une vidéaste de talent, qui s'essaye ici pour la première fois à ce média et livre deux œuvres intéressantes. Dans la vidéo *mute*, éponyme du titre général de l'exposition, Darja Linder s'appuie sur la matriochka et ses répliques emboîtées. Un stéréotype des femmes, mères de génération en génération, devient bien autre chose : un appui qui raconte une trajectoire et sa position dans la lignée.

Dans *Loreley*, autre courte vidéo, Darja Linder utilise l'image stéréotypée de la fille slave, longues tresses blondes alourdies de pompons, image sexualisée véhiculée dans l'imaginaire masculin de l'Europe de l'Ouest. C'est une seconde peau, des tresses et des pompons même accrochés aux seins, sans visage. Darja Linder, ainsi costumée est le corps des femmes qui a une histoire, un pouvoir. Des atouts (et atours), y compris sexuels pour la lutte et la mutation du pouvoir du genre féminin.

À Nei Liicht, la Luxembourgeoise Jeannine Unsen, que nous étions plus habitués à voir manier l'art de la photographie, s'est attaquée, en plusieurs étapes sous forme d'installations, à un phénomène physique et socialement bouleversant les femmes dans la quarantaine : la préménopause. Jeannine Unsen ne travaille pas ici sur la valeur du corps féminin qui ne va plus pouvoir enfanter, mais sur le ressenti physique de la réappropriation à venir de sa vie de femme, à soi.

Les troubles physiques mal traités par la médecine, Jeannine Unsen s'est tournée vers d'autres méthodes (dont le chamanisme), des lectures féministes (elle en a trouvé peu) et le compagnonnage d'autres femmes. On l'aura compris, *Moustaches grâcias* est un essai de reconquête de soi, suivant plusieurs étapes exprimées en installations plastiques : adieu les assiettes domestiques, sinon ornées d'images de femmes à la science ancestrale, bienvenue à un temps de douceur dans une yourte-uterus dans laquelle on renaîtrait.

On peut aimer ou pas les essais formels d'une période de la vie du corps des femmes par Jeannine Unsen. Le titre *Moustaches grâcias* est un peu maladroit, en clin d'œil aux poils qui poussent au menton, signe visible du changement hormonal. L'essentiel du travail de Jeannine Unsen n'est pas là mais le questionnement : la vie des femmes en tant que mères, l'enfantement comme valeur socio-économique sont-ils ce qui doit les satisfaire ?

Une réponse de Jeannine Unsen est dans une vidéo à laquelle elle s'essaye à Dudelange, comme Darja Linder. Des femmes-sœurs, de la quarantaine à la vieillesse, se passent le relais de la sagesse dans une belle lumière de clairière. Celle des *wise women*, un livre qui a inspiré Jeannine Unsen : La ménopause non seulement libère, mais donne le pouvoir d'être soi. ●

mute, de Darja Linden, est à voir à la galerie Dominique Lang et *Moustaches grâcias*, de Jeannine Unsen à la galerie Nei Liicht. Dudelange, jusqu'au 9 novembre

T
A
B
L
O

LAND ART

Sieste albanaise

La carte blanche à un photographe est confiée à Marc Erpelding, membre des collectifs Luxembourg Streetphoto et Through The Lands. Autodidacte, il se laisse guider par les couleurs, la lumière, les structures et, surtout, les personnes. Il considère la rue et l'espace public en général comme une

scène de théâtre, où chaque individu devient un acteur, parfois conscient, souvent involontaire, et où les instants du quotidien se transforment en représentations uniques. Aussi, il s'intéresse à la manière dont les individus dialoguent avec un lieu, parfois de façon insaisissable. La série présentée en page 21, a été réalisée lors d'un roadtrip en famille à travers l'Albanie. « De Pogradec, au bord du lac Ohrid, jusqu'aux rivages de Ksamil et de la mer Ionienne, en passant par les falaises de Gjipe et les vastes plages de Durrës sur l'Adriatique, chaque halte dessine un paysage différent, mais toujours habité par la même lumière », détaille-t-il. Avec une certaine ironie qui rappelle la série de Martin Parr à Brighton, il capte

des instants suspendus où le temps se dilate dans la chaleur de l'été. FC



TROUNWIESEL

Gros sous

« Les dépenses détaillées seront communiquées dès que possible », avait annoncé

la bourgmestre de la capitale Lydie Polfer (DP) en amont des festivités du *Trounwiessel*. Onze jours après l'événement, c'est le Premier ministre Luc Frieden (CSV) qui répond aux questions des députées Sam Tanson (Déi Gréng) et Taina Bofferding (LSAP). Il ne présente cependant que les deux plus gros contrats qu'il a « signé au nom de l'État ». Trois millions d'euros au groupe BCE/RTL pour couvrir les frais liés à la retransmission télévisée en direct des images les 3 et 4 octobre, avec, selon le diffuseur, 34 millions de vues. Pour la conception, l'organisation et la réalisation de la tournée festive à travers le pays, l'Atelier ont reçu une enveloppe globale de quatre millions d'euros. Cela

représente environ quatre fois son chiffre d'affaires annuel. Devant les députés, le Premier ministre a assuré qu'un décompte plus détaillé serait disponible dans les prochains jours. La mobilisation des forces de l'ordre ou du CGDIS devrait aussi être comptabilisée. Certaines communes qui ont accueilli le couple grand-ducal ont fait part de leurs dépenses. Pas de débours supplémentaires à Steinfort, un petit 20 000 euros de budget spécial à Grevenmacher, mais 500 000 euros à Dudelange. Wiltz n'a pas communiqué et Luxembourg a promis des chiffres la semaine prochaine. FC

DISKUSSION

Nuit des Idées

Das Institut Pierre Werner lädt am kommenden Donnerstag zu einer Veranstaltung ein, bei der sich *Ideen* frei verbreiten werden. Gemeinsam mit den Podiumsgästen soll das Publikum Lösungen für die Herausforderungen unserer Zeit – Klimawandel, technologische Entwicklungen und den Abbau der Demokratie – erkunden. Dabei wird auch der Frage nachgegangen: Wie kann man angesichts sinkender Wahlbeteiligung das öffentliche Engagement neu beleben? Die Nuit des Idées wird in der Abtei Neumünster stattfinden. SM





Les généraux de Gaulle et Spears à bord du Westernland, septembre 1940

Le périple des 200 tonnes d'or belgo-luxembourgeois

IIII Michel Petit

**Septembre 1940, le général humilié à Dakar.
L'or luxembourgeois échappe à de Gaulle, pas aux Allemands**

C'était il y a juste 85 ans. Le genre de débarquement – ce n'est pas juin 1944 tous les jours – dont, souvent, on ignore jusqu'à l'existence. En août et septembre 1940, Charles de Gaulle, fraîchement autoproclamé chef de la France libre, imagine mettre un pied en Afrique occidentale française (AOF) selon un faisceau de projets, politique, stratégique mais aussi financier. Une histoire franco-britannique. Mais aussi belgo-luxembourgeoise. Car plus de 200 tonnes d'or, luxembourgeois et belge, sont planquées aux portes de Dakar. Bon à prendre pour financer la résistance naissante. Mais Pétain et ses affidés veillent au grain. Dakar, une véritable humiliation pour de Gaulle.

Charles de Gaulle, une centaine de jours après l'appel de Londres, aura bien du mal à se remettre de cette aventure qui a pour cadre le Sénégal. Il ne voulait pas d'effusion de sang. Mais ces jours-là, du 23 au 25 septembre, les Français se livreront une bataille fratricide.

S'il projette de faire escale à Dakar, c'est avant tout pour rallier à sa cause Pierre Boisson, gouverneur général de l'AOF, pourtant affidé du maréchal Pétain, les militaires et la population. De Gaulle n'avait-il pas déjà obtenu un tel soutien, dès le mois d'août, de l'Afrique équatoriale (l'AEF) qui a Brazzaville pour capitale et qui est conduite par Félix Éboué ?

Pour sa part, Winston Churchill, Premier ministre depuis quatre mois, cherche à prendre le contrôle de ce passage obligé entre l'Atlantique nord et sud. L'escadrille et d'imposantes batteries côtières protègent le port. Churchill veut aussi éviter que la flotte locale ne tombe aux mains des Allemands. Hitler imagine sans doute implanter là une base de sous-marins qui abriterait le Persée, le sous-marin français sous les ordres de Vichy et de l'amiral Darlan depuis l'armistice.

Opération Menace

Pour atteindre Dakar, Charles de Gaulle installe son commandement sur le Westernland, un navire néerlandais réquisitionné par les Britanniques. Le navire lève l'ancre à Liverpool le 31 août. Le général conduit ses équipages de la France libre – peut-être 700 marins – sur des navires marchands, accompagnés des forces britanniques. Une trentaine de vaisseaux, essentiellement de la Royal Navy, composent l'escadre. Au commandement général, bien sûr pas de Gaulle, général terrien limité à deux étoiles, mais aussi l'amiral Cunningham, chef de la flotte britannique. À la tête, pour la circonstance, de 4 500 Britanniques répartis notamment sur deux cuirassés, quatre croiseurs, dix destroyers et le porte-avions Ark Royal armé voici moins de deux ans. L'ensemble du corps expéditionnaire compte près de 8 000 hommes.

L'opération « Menace » n'aboutira pas en dépit de pourparlers et d'ultimatums de faire donner les troupes si le gouverneur Boisson ne se résout pas à un débarquement pacifique. Des membres d'une délégation française sont accueillis sur le quai par des coups de feu. Cuisante défaite. Après une bataille navale au large de l'île de Gorée, Churchill et de Gaulle capitulent, abandonnent le projet le 25 septembre alors que la ville a essuyé sept bombardements. Les opérations coûtent la vie à 200 civils et militaires.

Loin de là, Pétain et le président du Conseil, Pierre Laval, jubilent. « Dakar, félicite le maréchal, donne l'exemple du courage et de la fidélité ». De Gaulle et Churchill essuient tous les sarcasmes jusqu'aux États-Unis (qui reconnaissent alors le régime de Vichy) et à la Chambre des Communes.

Dans ses *Mémoires de guerre*, De Gaulle confesse, du bout des lèvres : « Les jours qui suivirent [l'échec cuisant de Dakar] me furent cruels. J'éprouvais les impressions d'un homme dont le séisme secoue brutalement la maison et qui reçoit sur la tête la pluie des tuiles tombant du toit. » L'historien et journaliste Patrick Girard (*De Gaulle, le mystère de Dakar*, chez Calmann-Lévy), écrit, en vertu de plusieurs témoignages, que de Gaulle est à deux doigts de mettre fin à ses jours.

Caisses d'or et Caisse d'épargne

« Menace », un débarquement financier aussi. Subitement, de Gaulle se voit dans la peau d'un orpailleur, d'un chercheur d'or. C'est que ce coin d'Afrique, à Dakar d'abord, puis à Thiès, plus loin des côtes, et à Kayes au sud-ouest du Mali actuel – le Soudan français au temps des colonies – regorge d'or, par centaines de tonnes. Un trésor colossal déjà conditionné en lingots et en pièces.

1 300 tonnes d'or – français, belge, luxembourgeois et polonais – hantent les esprits. De Gaulle imagine s'approprier les richesses pour mener à bien son œuvre de résistance. Il en parle à Churchill. Dans leur livre *L'or à la dérive*, or belge et luxembourgeois en l'occurrence, Walter Pluym, historien et sous-directeur de la Banque nationale belge, et son fils Jan relatent l'importance « manifeste » des lingots dans l'expédition à Dakar.

Cet or belge, luxembourgeois et polonais a été confié, en 1939, à la Banque de France chargée de mettre sa propre fortune – la deuxième plus grosse réserve d'or au monde – à l'abri des convoitises allemandes. La Banque en a déjà transféré une bonne partie aux États-Unis (1 200 tonnes) et dans les terri-

toires d’Outre-mer, en Martinique (250 tonnes à Fort de France). Quant à l’or belge (600 tonnes) il a déjà partiellement trouvé refuge à Londres, aux États-Unis et au Canada.

Reste 198 tonnes renfermées dans 4 944 caisses scellées que les Français choisissent de préserver loin de la Métropole. L’or polonais (700 caisses) suit la même trajectoire vers l’AOF. À Dakar, les valeurs françaises sont estimées à 31 milliards de francs d’or.

La fortune luxembourgeoise dispose d’un statut particulier que la Banque de France ignore. Dans les années trente, en effet, la Caisse d’épargne du Grand-Duché avait mis en dépôt à la Banque centrale belge (BNB) 357 lingots d’or, soit 4,3 tonnes. Selon les recherches de Walter Pluym, les avoirs luxembourgeois se partageaient en 319 lingots de la Caisse d’Épargne, trente lingots du gouvernement et huit barres de la Fondation Pescatore. « Juridiquement, retient l’historien, la Banque nationale restait le seul dépositaire de l’or luxembourgeois ». Cet or « était une partie de l’unique et indivisible dépôt d’or belge ». Après l’occupation du Luxembourg par le Reich, le directeur de la Caisse d’épargne, en vain, demande, le 31 août, à la BNB de récupérer son or afin de le déclarer à la Reichskreditkasse.

Appétit général

À l’été 40, tout le monde court après la fortune. Le Reich d’Hitler, bien sûr, car, depuis la défaite de 1918, il a perdu ses colonies africaines et manque des matières premières indispensables à son économie de guerre. Mais lorsque les Allemands entrent dans Paris, le 15 juin 1940, ils ne trouvent plus la moindre once à la Banque de France. Tout s’est volatilisé, emporté loin par la mer.

Le trésor ne laisse pas plus indifférent le roi Léopold III de Belgique, retenu au palais de Laeken loin du gouvernement Pierlot en exil à Londres. Le prisonnier des nazis, de son château bruxellois, s’oppose à la cession du trésor belge à la banque d’Allemagne. Le 26 juin, le souverain demande pourtant aux Allemands – ils savent juste que l’or belge est en sécurité à l’étranger – de faire pression sur Vichy afin que les Français rapatrient l’or en Belgique. À chacun ses options : Léopold ne voulait absolument pas que le gouvernement d’Hubert Pierlot utilise tant de valeurs pour financer l’effort de guerre contre le Reich.

Churchill et de Gaulle apprennent la localisation des stocks le 10 août. De Gaulle gamberge ; par ce larcin, il imagine disposer de moyens pour ne plus dépendre financièrement des Britanniques. Quant au premier ministre londonien, il entrevoit une belle opportunité de s’équiper au moment où les États-Unis, neutres encore, n’acceptent plus de faire crédit pour les achats d’armements.

Le Westernland héberge un passager de marque mais plus discret que le général. L’officier belge Louis Franck, volontaire de la Royal Navy, a aussi entrepris le long voyage précisément pour, lui aussi, s’emparer du trésor national. Un autre Belge, le député socialiste Georges Truffaut, est également sur la piste. À Londres, il a déjà rencontré tant de Gaulle que Churchill, début août.

Autres candidats, les Sénégalais – Français à l’époque – qui échafaudent les premiers plans d’une future indépendance, proclamée par Léopold Sédar Senghor (il épousa une fille d’Éboué) vingt ans plus tard seulement.

Pirogues sur le Niger

Mais où, finalement, se cache tout cet or ? Au lendemain de l’épisode de Mers el-Kébir (le 3 juillet 1940, les Britanniques y laminent la flotte française et provoquent la mort de 1 297 marins, raison aussi pour laquelle les marins de Dakar n’acceptent pas un « débarquement pacifique » des Alliés), Boisson redoute que l’histoire se répète, que les Britanniques bombardent la flotte, sinon la ville de Dakar. Les autorités déplacent alors le trésor à la base militaire de Thiès, à une soixantaine de kilomètres des côtes, puis à Kayes.

Herbert Prack, membre autrichien antinazi du commissariat allemand auprès de la BNB, écrit clairement dans ses mémoires que l’or belge avait été le sacrifice expiatoire. Vichy rencontre les vues de la France libre sur un point financier : Sauver l’or français et, pour ce faire, sacrifier l’or belge ou, selon le plan du général de Gaulle, s’en emparer avec le concours logistique de la Navy. Fin novembre, Pierre Laval entre en scène. Pour obtenir les bonnes grâces d’Hitler – dans la balance, la libération de prisonniers français –, il appuie la cession de l’or belge (et donc aussi luxembourgeois) à la Reichsbank. Et conclut, cinglant : « Ribbentrop exige l’or, je le lui donne ».

Après l’invasion du Luxembourg, le directeur de la Caisse d’épargne demande, en vain, de récupérer son or afin de le déclarer à la Reichskreditkasse

Reste malgré tout – et ce n’est pas rien – à ramener à Berlin les 198 tonnes du précieux métal, toujours sous la menace des Alliés ou des rebelles. Les stratèges de l’or dessinent un trajet hallucinant pour quatre cargaisons. Début novembre, en guise de mise en bouche, 2 400 kilos partent par avion de Kayes pour Casablanca, Oujda et Marseille. Sinon, l’or emprunte la voie ferrée pour Bamako puis Gao (Mali actuel). Pour la traversée du désert et atteindre l’Algérie, les transporteurs privilégient des camions légers, des camions lourds puis le train. Avion de nouveau pour la traversée de la Méditerranée jusque Marseille. Train ensuite jusque Berlin. Mais, entre les deux, il y a cette aventure sur le Niger, en pirogue, pour 3 652 caisses. En fin de compte, 4 964 caisses auront été distribuées en 24 convois, le tout échelonné jusqu’au mois de mai 1942.

La BNB tente longtemps de négocier avec son homologue française pour empêcher le cadeau au Reich. Ce ne sera pas simple, d’autant moins que le Comité français de libération nationale de de Gaulle met des bâtons dans les roues. La BNB condamnera l’un de ses diplomates, Hervé Alphand, pour son « toupet » quand il refuse de régler le dossier, en contradiction avec Jean Monnet qui soutient la position de la Belgique.

Faute d’accord, le dossier se retrouve devant la Justice, à New York où un accord d’indemnisation par la France intervient finalement en octobre 1944. Les Belges avaient pris le cabinet d’avocats d’affaires de John Foster Dulles, futur secrétaire d’État du président Eisenhower. Un ancien de la Sorbonne, Dulles avait pourtant été jadis bien proche du Reich.

L’or blindé

Les procédures judiciaires entre les deux banques nationales, belge et française, ne clôturent pas les pérégrinations de l’or, loin de là. Car, après en avoir pris possession, les autorités nazies s’étaient évertuées à en faire disparaître toute traçabilité. Le métal précieux était fondu, chaque nouveau lingot frappé d’un poinçon prussien et d’une date antérieure à la déclaration de la guerre. Il vit ainsi une seconde vie en Allemagne et plus encore à l’étranger, dans les pays dits neutres, comme l’Espagne.

À la suite de la découverte de documents comptables, les investigations permettent de prouver que 55 pour cent du dépôt à la Reichsbank ont atterri à la Banque nationale suisse, à Berne, plaque tournante du blanchiment de l’or belge, luxembourgeois et autre, mais aussi des biens volés aux Juifs et dans les banques centrales de l’Europe occidentale. D’autres lingots finissent leur course en Turquie, en Roumanie, en Suède. Le Portugal de Salazar aussi, fournisseur de l’industrie de guerre allemande, se fait rétribuer avec ce métal qui jouait les prolongations au Comptoir de Macao, sur le delta de la rivière des Perles, porte d’entrée de la Chine.

Jusqu’au dernier gramme

Même principe pour l’Espagne qui vend son tungstène destiné à la fabrication des blindages, des canons, des obus, des balles. 86 tonnes d’or ont franchi la frontière entre la France et l’Espagne de juillet 1942 à décembre 1943 au poste de Canfranc. Une belle histoire mise au jour par un chauffeur de bus. En 2000 seulement, celui-ci découvre, à la gare frontière, le double de documents douaniers attestant le transport de caisses depuis le quai français jusqu’au quai espagnol.

Les Alliés ne sont pas dupes de ce trafic. Ils tentent de faire pression sur les pays neutres pour les décourager à accepter l’or suspect dont, finalement, l’utilisation comme monnaie d’échange sert surtout à prolonger la guerre. Avec l’Espagne, il s’agit de mettre des gants, éviter la tentation ibérique d’occuper Gibraltar, poste de guet existentiel des Britanniques. Dès mai 1940, Hitler n’avait-il pas proposé son aide pour placer les hommes de Franco sur le Rocher ?

En 1945, l’or en goguette conduit les troupes du général Patton dans la région des mines de sel de Merkers-Kaiseroda, en Thuringe, à quelque 300 kilomètres au sud-ouest de Berlin, zone réservée après-guerre à l’Union soviétique. Le 4 avril, deux Military Police recueillent des témoignages sur l’existence d’un véritable trésor en œuvres d’art, en devises allemandes et étrangères. Seraient également entreposés là des tonnes d’or, des sacs de bijoux et d’argent, des dents en or venus des camps de concentration. Il suffira de percer quelques murs dans la mine pour découvrir le trésor. Dont 237 tonnes d’or.

À l’issue de la guerre, une Commission tripartite de l’or nazi sera chargée de l’indemnisation. Son travail ne se terminera qu’après plus d’un demi-siècle de travaux. (Pour peu, l’or aurait pu disparaître. Une idée saugrenue avait traversé l’esprit du général Patton : Faire fondre l’or pour façonner des médailles militaires et en décorer ses soldats.) Le Luxembourg finit par retrouver ses réserves. Selon Walter Pluym, « de tous les pays spoliés, la Belgique fut le seul pays, avec le Luxembourg, qui ait récupéré son or jusqu’au dernier gramme. Assurément un dénouement heureux après un incroyable périple ». ●

Mai 1945 : Le général Eisenhower examinant une valise contenant du butin nazi, qui avait été caché dans la mine de Merkers



Office national du Remembrement

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 27.11.2025 10.00 heures

Lieu : Siège de l'ONR, 30-32, boulevard de la foire, Luxembourg

Intitulé : Remembrement de Wintrange - Aménagement de vignobles, voirie agricole.

Description : - Remembrement de Wintrange - Aménagement de vignobles, voirie agricole.

Conditions d'obtention du dossier : Le dossier de soumission peut être téléchargé au site internet du Portail des marchés publics.

Réception des plis : Les offres portant l'inscription « Soumission pour... » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément aux dispositions de l'article 69 et suivants du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics avant la date et heure fixées pour l'ouverture.

No°. avis complet sur pmp.lu : 2502570



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :

11.11.2025 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : S/00006-25_chapes & revêtement de sol, réf. KE2-21.
Description : - L'exécution des travaux de chapes et de revêtement de sol de 22 maisons unifamiliales à Olm.
Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.
No°. avis complet sur pmp.lu : 2502610

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 19.11.2025 10.00 heures

Intitulé : Travaux d'installation d'ascenseurs à exécuter dans l'intérêt de l'extension du foyer et de l'accueil de la Philharmonie à Luxembourg.

Description : Les travaux d'installation d'ascenseurs comprennent : - Un ascenseur panoramique vitré d'une capacité de 630kg ; - Un monte-charge d'une capacité de 630kg. La durée des travaux est de 100 jours ouvrables à débiter le 1er trimestre 2026. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission

peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

No°. avis complet sur pmp.lu : 2502502



Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduaire du Nord (SIDEN)

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 28.11.2025 10.00 heures

Lieu : L'ouverture de la soumission aura lieu dans la salle des soumissions affichée à la réception du bâtiment administratif du SIDEN, à Blesbruck, L-9359 Bettendorf.

Intitulé : Assainissement de la commune de Rambrouch.

Description : - U1082-07 Construction d'un bassin d'orage avec station de pompage à Bilsdorf (325m³) Travaux de génie civil (lot 1) et d'équipements électromécaniques (lot 2).

Lot 1: Intitulé : Génie civil. Description : Travaux.

Lot 2 : Intitulé : Équipements électromécaniques. Description : Travaux.

Critères de sélection : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 50 personnes (LOT1) ; - Nombre minimal des références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références (LOT 1 et LOT 2) ; - Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné : 500 000 euros (LOT2).

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier : Sous peine de nullité, les documents de soumission sont à télécharger sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis : Les offres sont à remettre à l'adresse et dans la salle prévue pour l'ouverture de la soumission ou à déposer sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres sous forme papier doivent porter l'inscription « Soumission pour... ».

Autres informations : Il s'agit d'une adjudication par lots séparés. Le début des travaux pour le lot 1 est prévu pour mars 2026 et le délai d'exécution est de 240 jours ouvrables. Le début des travaux pour le lot 2 est prévu pour mars 2026 et le délai d'exécution est de 285 jours ouvrables.

No°. avis complet sur pmp.lu : 2502593

Le bureau du SIDEN : Fernand Mergen, Président ; Romain Schroeder, 1er Vice-Président ; Georges Majerus, 2ème Vice-Président ; Marc Keilen, Membre; Annie Nickels-Theis, Membre.



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 11.11.2025 10.00 heures

Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg

Intitulé : 3404_menuiserie intérieure - cuisines, réf. NI3-1.

Description : - L'exécution des travaux de menuiserie intérieure - cuisines de 3 immeubles résidentiels et de 8 maisons bi-familiales à Niederaanven.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.

No°. avis complet sur pmp.lu : 2502609



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Pour 1€ accédez à notre version digitale pendant 1 mois.

Faites le test.



www.land.lu
(+352) 48 57 57 . 1

We Were Exploding Anyways

IIII Jeff Schinker

Pour ses vingt ans, la Rockhal a réveillé des fantômes des groupes ayant écrit l'histoire musicale récente du Luxembourg. Épisode six : Metro

Parmi les groupes rencontrés pour cette série, il y a ceux qui ont décidé de garder, pour des raisons d'archivage, tous leurs albums sur les plateformes de streaming, malgré leur désaccord avec le système de (non-)rémunération qui y règne. D'autres n'y figurent pas du tout, alors que pour certains, la disponibilité de leur discographie y est fragmentaire et arbitraire, soumise à des deals contractés par des labels et autres diffuseurs.

Et puis il y a Metro, dont on finit bien par dégoter un E.P., un seul, après avoir fait défiler, sur une plateforme de streaming quelconque, une infinitude d'homonymes. Car avant (ou après) avoir été un groupe de rock indé luxembourgeois, Metro est ou était aussi : un groupe de post-punk de Varsovie, de rock classique hongrois, de heavy metal serbe, de pop-rock indonésien, de soft rock américain, de glam rock britannique des années 1970 dont un des tubes sera repris par David Bowie sur son fameux Let's Dance et j'en passe.

Alors d'aborder l'avant-dernier épisode de cette série, on commence à prendre la mesure des dénominateurs communs qui l'ont ponctuée. Il en va notamment de certains *side-kicks* récurrents, dont l'omniprésence questionne leur statut même d'acolytes, et dont l'apport a été déterminant pour la carrière de nombre de musiciens de l'époque, comme Flappi et son studio dans une des salles de répétitions de la Kulturfabrik.

C'est là que Metro enregistre son premier disque, alors que son futur bassiste Yves Stephany fait encore partie de John Mac Asskill. « Je connaissais déjà les gars de Metro, parce qu'on se partageait un lieu de répétition, dans une porcherie quelque part vers Syren ou Moutfort. Il y avait de l'électricité et, parfois, des radiateurs, pour qu'on n'ait pas trop froid. » De la porcherie à l'ancien abattoir, il n'y a qu'un pas, qui est vite franchi. À la suite du départ du deuxième guitariste Christian Clement, peu après l'enregistrement de l'album pour lequel Stephany figurait déjà en tant qu'œil ou, plutôt, oreille extérieure, ce dernier intègre le groupe. Dans un de ces jeux de chaises musicales dont la scène luxembourgeoise regorge, David André, alors bassiste de Metro, passe à la guitare, laissant vacante une position dont Stephany s'emparera.

Ce qui l'a fasciné chez Metro ? Leur ambition d'aller à rebrousse-poil d'une scène underground alors florissante en écrivant... des chansons pop. Ou du moins quelque chose d'assez *catchy* pour avoir la chance de passer sur d'autres ondes que celles de radios, elles aussi underground. « Avec John Mac Asskill, tout était plus punk, plus sauvage. À l'époque, tout le monde s'efforçait de faire de la musique qui ne devait surtout pas plaire à nos parents. Si trop de monde aimait ce qu'on faisait, c'est qu'on s'y prenait de travers. De sorte qu'on faisait du punk, du métal, du mathrock, du hardcore, des genres musicaux un peu extrêmes qui devaient être incroyablement rapides, ou alors extrêmement bruyants, ou encore horriblement laids, ou enfin superbement alambiqués. Metro, pour moi, était un des tout premiers groupes qui osait s'essayer à de la pop ou du rock indé tel qu'on en entendait à la radio, à un moment où des groupes de rock indé envahissaient lentement le mainstream. » Et c'est du côté de ce genre de son que Stephany et cie lorgnent, avec un tube comme *She Went Under* qui finira, en effet, par connaître pas mal d'*airplay*.

Celui qui a eu l'occasion de rencontrer les trois membres du groupe sait à quel point est précaire l'équilibre entre des personnalités contradictoires

Yves Stephany, Olivier Treinen, et Mike Tock



Le son indé de Metro évoluera avec la fin de cet âge d'or du rock indé à guitares, qui avait atteint son apogée vers 2005 et auquel se substitueront des paysages sonores plus électro. Une tendance que Metro suivra, au détriment d'un David André plus tourné vers les guitares saturées, qui quittera le groupe, faisant de la dernière configuration de Metro un trio, constitué du chanteur-guitariste Olivier Treinen, du batteur Mike Tock et du bassiste-claviériste Yves Stephany. Celui qui a eu l'occasion de rencontrer les trois membres du groupe sait à quel point est précaire l'équilibre entre des personnalités contradictoires. Ce qu'Yves Stephany est le premier à admettre, avouant qu'ils se sont, surtout vers la fin, souvent pris la tête au cours du processus d'écriture.

Le quatrième album de 65daysofstatic s'intitule *We Were Exploding Anyways*, et c'est un peu ce qu'on ressent quand Stephany décrit les concerts que Metro, réduit à un trio, a joués à l'étranger, concerts organisés via leur label allemand, sans l'aide de music:LX, dont la naissance se recoupera, comme pour Eternal Tango, plus ou moins avec leur implosion. « On avait évidemment l'ambition de faire entendre notre musique au-delà des frontières. Mais on n'était pas aussi bien organisés qu'on aurait pu ou dû l'être, qu'on n'a pas envoyé les centaines de mails qu'on aurait dû envoyer », non par manque de ténacité donc, mais plutôt par excès de chaos, d'entropie, comme Stephany l'avoue. Il se souvient d'un avant-dernier concert, quelque part en Allemagne du Nord, où le groupe joue devant un public constitué d'une seule et unique personne, remportant le record tenu jusqu'ici par Monophona, qui avait joué devant trois personnes aux Pays-Bas.

C'était dans un bar, il y avait la fille qui officiait à la billetterie (en chômage technique, donc), le barman et cet homme qui a dansé tout seul tout au long du concert et qui devait être aux anges, cinq personnes s'employant à lui rendre agréable sa soirée. « Le lendemain au réveil, on a trouvé un billet de cinq euros et une note qui disait : 'Désolé, on n'a pas pu vous payer plus'. On a empoché l'argent, et on est partis pour Prague, où on a joué notre tout dernier concert devant un millier de personnes : c'était au festival United Islands et après nous, jouait le pendant tchèque de De Lăb. »

Quant à savoir si une vie sur la route, une vie de musiciens professionnels, lui aurait plu, Stephany répond par la bande : « Récemment, avec Cosmokramer [groupe qui réunit, avec Olivier Treinen et Yves Stephany, les deux tiers de la dernière constellation de Metro], on a joué au Rocas, avec un groupe américain qui s'appelle System Exclusive. C'était un duo qui tourne depuis environ quatre ans. Ce concert était le dernier

du volet européen d'une tournée sans fin. Ils nous ont raconté à quel point ils étaient lessivés de passer ainsi leur vie sur la route. Le lendemain, ils étaient censés rentrer à Londres. Ils avaient hâte de retourner chez eux, et de trouver un boulot. »

Stephany est peu convaincu que le rêve de l'artiste indépendant vaille tellement la peine d'être vécu, ou tout du moins que, la faute à une industrie musicale en ruines, un tel mode de vie, perclus de peurs matérielles, soit véritablement un moteur de créativité. « J'ai l'impression que le fameux clivage entre les riches et les pauvres est devenu transposable en musique », où il y aurait d'un côté les Taylor Swift et autres Chris Martin et, de l'autre, quasiment tout le reste, peu importe qu'on soit un groupe indé sur qui jure un nombre sélect de mélomanes ou le petit groupe du coin qui essaie de percer.

Pour toutes ces raisons, alors que la question de vivre de sa musique ne semble pas vraiment s'être posée pour Metro, Stephany, se demande si la ligne de partage tant opérée entre artistes professionnels et artistes amateurs est encore opératoire aujourd'hui. « Bien que je salue le courage de ceux et de celles qui se lancent dans le monde de l'indépendance artistique et qu'il est normal que les subventions s'adressent en premier lieu à ceux et celles qui essaient d'en vivre, je ne suis pas certain que les contraintes qu'un tel parcours impose soient toujours fructueuses pour la créativité. » Ces aléas incluant les interminables dossiers à monter, les réseaux sociaux à gérer, les communiqués de presse à rédiger et envoyer, les factures à payer et celles à envoyer, toutes contraintes auxquelles s'adjoint la nécessité de rester au centre de l'attention en publiant quasiment sans cesse, de la musique, des posts et, pour certains, des provocations montrant qu'on existe encore. Parfois, pouvoir écrire de la musique uniquement quand ça vous chante, c'est mieux, suggère Stephany.

Et d'une manière étrangement prophétique, le nom du groupe, malgré les difficultés qu'on encourt aujourd'hui à retrouver sa musique, finit par faire sens : si l'on entreprenait de dessiner un schéma où l'on traçait les parcours des musiciens qui ont fait partie de Metro, y incluant les formations en amont (L'Ego, Balboa, Zap Zoo, Clark Kent, John Mac Asskill) et en aval (Cosmokramer, Ice In My Eyes, Traumkapitän) il résulterait, d'un tel schéma, dans lequel on pourrait ensuite inclure chacun des groupes ayant fait partie de cette série qui se clôturera vendredi prochain, quelque chose comme un plan de métro, une carte un peu brouillonne qui témoignerait de la richesse, de la complexité, du chaos et de la diversité de la petite scène musicale du grand-duché aux tout derniers temps de l'innocence. ●

S

T

|

L



Le couple
Macron lors du
Trounwiessel

land
17.10.2025

Ubu et le roi

IIII Yvan

Sale temps pour les Républicains ! Au Grand-Duché du Luxembourg, le nouveau monarque a fait, jusqu'ici, un sans-faute, alors que dans la République Française le président Macron a fait cent fautes et usé presque autant de premiers ministres. À Paris, Ubu n'est pas roi, mais président, et à Luxembourg, lors du *Trounwiessel*, Guillaume a reçu avec pompes, fastes et (circon)stances Emmanuel, peut-être pour le remercier qu'en 1919 la République a sauvé son trône. Il est vrai que la France n'a jamais fait le deuil de son roi décapité, et aujourd'hui, plus que jamais, la devise très Ancien Régime tel est notre plaisir tient lieu de boussole politique. Une boussole qui a perdu le Nord, ou plutôt la gauche, et qui est aimantée par une multitude de droites dont les cheffailons se regardent en chien de faïence pour ne pas faire la faute qui les empêcherait d'empêcher Marine ou Jordan de ramasser la mise avec les restes de ce qui était une fois la Grande Nation.

Les sujets du Grand-Duc fêtent Guillaume, les citoyens du président font la fête à Emmanuel. Force est de constater que Macron a autosaboté son deuxième quinquennat comme Henri a autosaboté son unique règne. Les mêmes causes ne produisant pas forcément les mêmes effets, ce qui s'est avéré être un bien pour la monarchie, continue à constituer un mal pour la France. Deux tiers des Luxembourgeois semblent plébisciter aujourd'hui le régime monarchique qui est au régime républicain, disent-ils, ce que le *slow-food* est au *fast-food*. Il faut bien avouer que la cuisine de Macron fait vomir les convives conviés bientôt, une fois de plus, aux urnes. Le maître des horloges est devenu le coach du chronomètre qui donne la nausée en enregistrant record après record : Gabriel Attal a tenu six mois, Michel Barnier trois mois, François Bayrou neuf mois et Sébastien Lecornu ... un jour.

Mais cette accélération du temps politique (encouragé par le rapetissement du septennat en quinquennat) contamine

aussi le calendrier des souverains au Luxembourg : Charlotte a régné 45 ans, son fils Jean 36 ans, son petit-fils Henri 25 ans. L'abdication du monarque était rare, son corps étant censé incarner l'État. Jadis, le peuple attendait le décès du prince pour aller crier *Le Roi est mort, vive le Roi !* Mais autres temps, autres mœurs. Tout-à-fait conforme au Zeitgeist, Henri répétait à qui voulait l'entendre qu'il était au service du pays. L'État donc comme prestataire de services avec à sa tête un serviteur comme Grand-Duc et un CEO comme Premier Ministre. Avec des citoyens ravalés au rang de simples usagers qui consomment de la démocratie. Et un monarque qui soigne, comme n'importe lequel de ses sujets, sa *work-life-balance*, et profite de sa retraite pour faire de la moto dans l'Himalaya et prendre les eaux à Biarritz. Pas sûr que, pour un autoproclamé ami et défenseur de la nature, ce soit la meilleure façon de soigner son empreinte carbonique. ●

LE JEU

Flip7

Les jeux de société font un retour en force spectaculaire ces dernières années, et pas seulement dans les soirées



privées. Alternative conviviale au scroll sur écran de poche, les jeux retrouvent une place de choix dans les bars préservent de manière ludique la vie de ces établissements et offrent à leurs clients une bonne occasion de consommer un verre de plus. Chaque année, l'Horesca et l'association Spillfabrik élisent le jeu de bistrot de l'année. Le club de ludophiles apporte son savoir-faire et s'occupe de la présélection des cinq jeux testés par un jury composé d'amateurs, de journalistes et de représentants du secteur.

Les jeux sélectionnés obéissent à quelques règles. Ils sont simples à expliquer, prennent peu de place, peuvent être joués à plusieurs et maîtrisés par tous. Le titre de Bistropsill 2025 a été attribué au jeu de cartes FLIP7, édité par Kosmos. Stratégique et dynamique, riche en rebondissements, il se joue vite et donne envie de relancer une autre partie. FC

L'ENDROIT

Amore Pasta Club

En tant que bar avec des petits plats internationaux, l'Amore n'a jamais vraiment trouvé son public. Nouveau nom, nouveau logo, nouveau menu, nouveau concept dans le même décor qui revendiquait déjà son italianité. Sans surprise donc, les pâtes sont au cœur du menu avec des sauces plutôt traditionnelles auxquelles le chef Eduardo Di Libero apporte une touche

personnelle plus moderne. Du simple rigatoni sauce tomate (à 11 euros !) au grand ravioli avec son jaune d'œuf coulant sur une sauce au fromage (21 euros), en passant par la lasagne végétarienne aux champignons, tout est fait maison. Avant de lorgner sur les plats, les entrées à partager restent dans le registre transalpin avec par exemple des calamars frits avec une mayonnaise épicée qui réveille. On conclut le repas avec un cannolo sicilien ou un tiramisu. À boire, les vins nature et bio ont toujours leur



place, les cocktails classiques aussi, avec une version « tiny cocktails » en plus, histoire de ne pas culpabiliser à l'apéro. FC

PRINTED IN
LUXEMBOURG



HANNERLAND

Ein Produkt von Richtung22

D’WOURECHT HANNERT DEM LAND

LÉIF LIESENDER,

Nom Trounwiessel ass e ganzt Land um Wee zeréck an den tristen Alldag. Et bleift d’Erkenntnis, dass all Undeite vun Autokratie nach eng Kéier méi attraktiv ass, wann dofir sämtlech Lëtzebuerger Eurovisions-Kandidatinnen, an déi, déi et gäre gi wieren, mat op der Bün stinn.

Selbstkritesch zitt Lëtzebuerg e Bilan. Weder d’Unzuel vun Dronen iwwert dem Glacis, nach d’Unzuel u Flak Scheinwerfer op der Rouder Bréck waren am internationale Verglach martialesch genuch. Dem Grand-Duc Willy säi Stullgang huet et soumat trotz Tali, Laura Thorn an Désirée Nosbusch kaum an déi iwwer-regional Press gepackt. Eng Defaite fir eisen Nationbranding.

Anscheinend waren aner Theme méi wichteg. Zum Beispill déi gutt Nouvelle, dass vun der Millioun Kanner, déi am Gaza zanter zwee Joer traumatiséiert, erschoss, verstümmelt an erhéngere gelooss ginn, der nach genuch iwwereg-bliwwé sinn, fir an e puer Méint bei de Xavier Bettel op d’Foto gestallt ze ginn. Erlichtert doriwwer, wéi séier lo de Genozid vergiess gi wäert, ass heiheim virun allem RTL. Eis Bertelsmann-Duechter muss jo nach matentscheeden, ob Israel beim nächsten European Song Contest (ESC) matmaachen däerf. Mee lo ass jo nees alles an der Rei, oder? Lo misst RTL keng Konsequenzen zéien, wann dee Vote net sou ausgeet, wéi erhofft? Déi 1,6 Millioun vum Medie-ministère fir d’Participatioun um ESC ka sech RTL net entgoe loosse – soss missten si hire Programm vun den eegene Reklammsrecette finanzéieren.

Woumat mer beim Budget wieren. De Gilles Roth stécht ab nächstem Joer d’Tubaks-Accisen integral an d’Armée: eng nei Versioun vum Dual-Use. Mat de Sue vun deenen, déi u Longekriibs krepéieren, finanzéiere mir an Zukunft eis Flott u Spionagesatelliten a Killerdronen.

An der Perspektiv stinn also fir deen nächsten Trounwiessel souwuel méi Eurovisiouns-Kandidat*inne wéi och méi Dronen zur Verfügung. Dann klappt et vläit och mat der internationaler Press.

An dësem Sënn eng gutt Lektür gewénst, F.P.

Si hunn de (kritesche) Geescht opgin. An enger kultureller Massekarambolage sinn ë.a. den

Ian De Toffoli
Corbi
Serge Tonnar

dem Opportunismus zum Affer gefall. Hir Konscht stoung zulescht am Dëngscht vun engem äerzkathoulesche Monarch, gouf awer ausnamsweis gutt bezuelt.

RENTRÉE AN DER CHAMBER



Oh wéi séier d’Zäit nees rennt
’t ass Rentrée bei eis am Parlament
No Trounwiessel, Fouer a Summerlach
No der Vakanz, zeréck un den Trach

DIESES INTERVIEW IST AUSSCHLIESSLICH EIN MUSIKALISCHES EREIGNIS

Bloß weil das Israel Philharmonic Orchestra (IPO) mit den israelischen Streitkräften musizierte, von der Netanjahu-Regierung und der Familie von Trumps Lieblings-Schwiegersonn Jared Kushner finanziert wird und sich an Propaganda-Aktionen beteiligte, steht der IPO-Auftritt in Luxemburg in der Kritik. Dem Direktor der Philharmonie, Stephan Gehmacher, möchte das Hannerland deshalb helfen, seine wichtige Botschaft einer von der Politik getrennt existierenden Musik zu verbreiten.

Hannerland: Herr Gehmacher, das OPL spielte zum Thronwechsel auf der roten Brücke und beschenkte den Grossherzog. Gehmacher: Dieses Konzert war ausschließlich ein musikalisches Ereignis. Gilt das auch für die Einladung des Israel Philharmonic Orchestra?

Dieses Konzert ist ausschließlich ein musikalisches Ereignis.

Leider äußerte sich der Dirigent des IPO und der Münchner Philharmoniker, Lahav Shani, in einem Artikel durchaus politisch und rief zur Einheit innerhalb Israels auf. Auch das Konzert der Münchener Philharmoniker war ausschließlich ein musikalisches Ereignis.

In einer Rede vor diesem Konzert philosophierten Sie, Musik könnte „Dinge zusammenbringen die nicht in der Politik zusammenkommen“. Wen bringen Sie wann zusammen?

Meine Aussage war ausschließlich ein musikalisches Ereignis.

Sie sagten im Podcast „Backstage Classic“ letztes Jahr, dass Sie sich „bei jedem Konzert genau [überlegen]: warum macht man es, wie macht man es, wie kommuniziert man es“. Das IPO-Konzert in

Luxemburg findet am Jahrestag der Reichspogromnacht statt. Was kommunizieren Sie damit?

Dass dieses Konzert ausschließlich ein musikalisches Ereignis ist.

Dass es nichts mit Politik zu tun hat bestätigt der Politiker Eric Thill.

Der Kulturminister ist ausschließlich ein musikalisches Ereignis.

Themenwechsel. Im Juni tritt die als Kreml-nah geltende Anna Netrebko in der Phil...

Dieses Konzert wird ausschließlich ein musikalisches Ereignis sein!!!

Dann zu Ihrer Biografie. Sie arbeiteten für die Salzburger Festspiele und sind weiterhin Kuratoriumsmitglied der Mozarteum-Stiftung. Sowohl die Festspiele als auch die Stiftung wurden von Ihrem Urgroßvater Friedrich Gehmacher aufgebaut.

Meine Familie ist ein ausschließlich musikalisches Ereignis.

Schon 1916 vergab das Mozarteum das „Fritz Gehmacher Stipendium“, Voraussetzung war eine „arische Abkunft“. Ihr Urgroßvater, ein Nazi, erhielt 1941 wegen „seiner außerordentlichen Verdienste um das deutsche Kulturleben“ eine Medaille von Adolf Hitler. Ihre eigene Familiengeschichte ist also das Beste Beispiel dafür, dass Musik und Politik nicht getrennt gesehen werden dürfen. Sollen wir diesen Umstand ignorieren?

Ich bitte drum.

Seit 2013 leiten Sie die Philharmonie und sagten Anfang des Jahres dem Luxemburger Wort „wenn der politische Wille da ist, von dem das auch abhängt, mache ich gerne weiter“.

In der Tat.

DEM WILLY SENG EUTHANASIE

Laang gouf driwwer debattéiert, lo kouw et zu enger Kompromëssléisung: net dat eigentlech gefuerdert Recht, mee d’„Fräiheet“ op Ofdreiwung kënn an d’Verfassung. Engem geet dat, wéi ze erwaarden, komplett géint de Stréch: dem Kardinal Jean-Claude Hollerich. De célibataire liewende Jongspund aus der kathoulescher Kierch kennt sech aus am Thema Fraerecht, a weess och: Seng fragwürdeg Organisatioun brauch Nowuess. Net nëmme well hir Memberen... „Fans“ vu Kanner sinn, nee, och well si lues a lues um Ausstierwe sinn. Déi offiziell Argumentatioun vum Virsätzende vum lokale Michael Jackson-Fanclub ass allerdéngs déi hei: de Fraerechts-Géigner géng duerch des Decisioun eng „Meenung opgezongé ginn“. Historesch ass déi kathoulesch Kierch jo ëmmer géint opgezongé Meenunge gewiescht. D’Leit géngen heiduerch an de Rietsextremismus gedriwwé ginn, sou de Mann, deen en identesch

Familljebild huet, wéi d’Rietsextremiste vun der ADR.

Ënnerstützung erhofft sech d’Kierch, wéi deemools scho bei der Campagne géint d’Euthanasie-Gesetz, vun der Nassauer-Famill. Ëmmerhin huet déi äerzkathoulesch Sippschaft ëm de Willy V. en änleche Problem: Et feelt hinnen u Kanner, déi si fir hir Zwecker manipuléiere kënnen. Nëmme zwee Jongen huet d’Zweckbestietnes tëscht dem Willy an dem Stephanie produzéiert – en däitleche Réckgang no dem Heng an dem Tréiss hirer scho bal op industriellem Niveau funktionéierender Zuucht. Well sech eise Staatschef awer beim Ënnerschreiw net méi op säi sou genannt „Gewëssen“ berufen däerf, gesäit d’Verfassung fir de Willy just eng Léisung fir: Hie muss den Noutstand ausruffen, wann hien dës Ännerung stoppen, an d’Land virun de Rietsextremisten an de Kannermäerderinne rette wëll.

E KULTURELLEN IERWEN

Deen Eenzege, deen zu Lëtzebuerg esou eppes kann, ass de Laurent Loschetter. D’Trounwiessel-Feierlechkeete goufen dowéinst net no EU-Recht ausgeschriwwen, mee sinn direkt beim Kolleeg vum Xavier Bettel gelant. An deen Eenzege, deen doropshin déi richteg Leit op d’Bün brénge konnt wor de Louis Loschetter, zoufällg dem Laurent säi Fils.

Als Booking-Agent huet de Louis säin DJ Nosi, de MAZ an de Joel Marques prominent a gutt bezuelt placéiert. Iwwer Konektis Entertainment wor de Louis och um Diddelenger Trounwiesel bedeelegt, a seng Agence „Skandal“ huet den offiziellen Instagram-Account vum Trounwiessel betreit. Kee Problem an engem Land, wou Nepotismus d’Staatsform ass.

Wetter:



Liebesbriefe an die Redaktion: hannerland@richtung22.org

Preis: 240 LuF.





E FRËSCH GEBAAKE FEIERDAG

Fir vill selbsternannte Patriote war et de wichtigsten Dag vum Joer. D’ganzt Land huet sech versammelt an *RTL* huet iwwer näischt aneres méi geschwat. Dir wësst warscheinlech, wouvum mer schwätzen: genee, vum 26. September, der éischter Journée de la langue luxembourgeoise, oder op gutt lëtzebuergesch: den Dag vun der gutt versécherter Zong.

Als Deel vun der Appeasement-Politik vun der aktueller Regierung krut den ADR-Alibiveräin Actioun Lëtzebuergesch nämlech säin eegene Feierdag accordéiert. D’Memberen, déi eegenen Informatiounen no 60 Prozent vun hirem Liewen an enger Bäckerei verbréngen, duerfte sech am Cours „Notre langue chez le boulanger“ freeën, dass sech e Croissant op lëtzebuergesch besser bestelle léisst, wéi eng Fënnel-Sechstel-Aachtchen. Verschidde Memberen hunn allerdéngs de Raum verlooss, nodeems de Gedanken un e Plunderdeeg-Hallefmound si ze vill un

den Islam erënnert huet. De Fred Keup wier iwwerdeems rosen dovun gestiermt, wou d’Proff sot, et wier „sou einfach wéi Bonjour“, beim Brout Kafé Lëtzebuergesch ze schwätzen. „Moien! Dat heescht Moien!“; sou de Keup, housch et vun eise Sourcen.

De Lex Roth, sengersäits Grënnervun enger anerer verfeelter auslännerfeindlecher anti-EU-Partei, faasst den Dag esou zesummen: „All Dag, wou ech mäi Bäcker ka beleidege well e kee Lëtzebuergesch kann, ass e gudden Dag. Iwwerhaupt sollt Lëtzebuergesch weltwäit fir all Mënsch, dee Brout bake léiert, Pflicht ginn. Alles anescht ass en Affront an en Zeechen dofir, dass Lëtzebuergesch um ausstierwen ass!“.

Eis Sourcë bestätegen: Wäit iwwer 95 Prozent vun alle Bäcker*inne weltwäit kënnen kaum oder guer kee Lëtzebuergesch schwätzen oder schreiwen. Ob dësen neie Feierdag eppes doru wäert änneren, muss sech an den nächste Jore weisen.

JOURNAL DE VOYAGE DE SS.AA.RR. LE GRAND-DUC HENRI

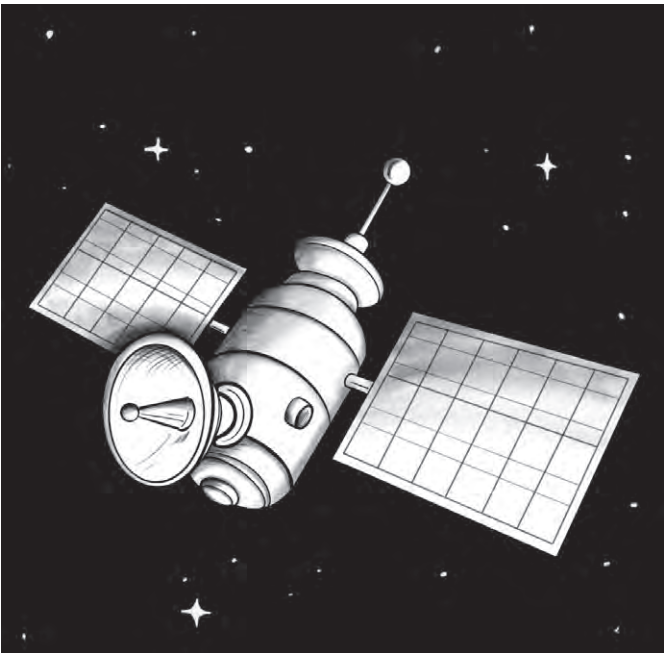
15. Oktober 2025: Mäi Rucksak wor gepak, ech hat meng Wanderschong un a mäi Chauffeur huet dobaussen am Tesla gewaart fir mech bei de Fliger ze bréngen. Aus dem Haff hunn ech déi wonnerbar Stëmm vum Maria Teresa héieren. Si huet emouvéiert geklongen, hat wuel nees e Butler entlooss a wor op der Sich no mir. Iwwer déi verstoppten Trap vun eise Bedéngschteten sinn ech séier erof an d’Entrée komm, mee ech hat de Grëff vun der Paart nach net am Grapp, dunnt hat si mech awer erwëscht.

Ech hat menger geschater Grande-Duchesse effektiv versprach, mech an der Pensioun no enger grëisserer Residenz um Mëttelmier ëmzekucken. D’Wieder zu Cabasson a Biarritz ass iwwer déi lescht Joer ëmmer méi schlecht ginn an huet op déi kubanesch Séil vu menger Fra gedréckt. Ech muss dat nach séier an d’Rei maachen, ier ech an den Himalaya starten. Soss kréien ech keng Rou. Also sinn ech um Schreifdësch d’Prospekter duerchgaangen: Spuenien ass grad politesch riskant, Griicheland net

modern genuch, d’Tierkei kënnent aus reliéise Grënn net a Fro.

Mäi Bléck ass op enger Brochure hänke bliwwen, wou ee bekannt Gesiicht vum Cover erof gelaacht huet. Wat huet den Tony Blair da mat Luxus-Immobilien um Mëttelmier ze dinn? D’Offer huet seriö geschéngt. Eng nei, modern a pulséierend Stad an enger Zort Fräihandelszone, Bailleuer wier een US-amerikaneschen Immobilien-Mogul, deem seng Pläng praktesch déi ganz Welt fantastesch fënnt. Firwat hunn ech nach net vun dëser „Riviera vum Noen Osten“ héieren? Ech war wuel, wéi dat ganzt Land, ze vill op den Trounwissel fixéiert. Ee vun den 20 Punkten an der Brochure huet praktesch explizit vu wëllenslosen a bëllegen Aarbechtskräfte geschwat, déi kee Mëttel hätten, sech auszedrécken oder sech ze wieren. Ech hunn direkt ënnerschríwwen.

Mam Gefill eppes Guddes gemaach ze hunn, vläit souguer e Friddensnobelpreis ze verdéngen, geet et elo endlech an d’Pensioun.



E LAND OUNI LAND

Säit Méint, et ass dat Thema a gouf vill diskutéiert. Mir gesi Biller vun engem albekannte Schema, a vum Leed si mir schockéiert.

Mee wat ass d’Konsequenz – a wäerte mer eng hunn? Lëtzebuerg weist sech vu senger beschter Säit. Net déi Éischt sinn, net erausstoe – do hale mer eis fest drun. Fir Wieder ass et ze spéit, fir Sanktioune gött et héich Zäit.

Laang Zäit hu mir gewaart Ass dat iwwerhaupt ee Land? Zerbombt, wegbaggeréiert a verbrannt – Lo proclaméiere mir „Palästina ass e Staat“,

An wat bréngt hinnen dat elo? Waasser, Iessen, e Spidol? Oder war dat alles just en Akt vum Symbol?

Et ass eng Fro vum Gewësse a vum Réckgrat – eppes, wat Lëtzebuerg nach ni hat.

FRIEDEN AM WELTRAUM

501 Milliounen Euro – dat ass de Montant, deen de Lëtzebuurger Staat fir sou genannten „Weltraumdéfense“ sprange léisst. Dorënner en direkten Investment iwwer 100 Milliounen Euro, fir dass SES den neien Defense-Satellit Govsat-2 vun enger franséischer Firma baue léisst – ob wéi beim viregten Nato-Satellit NAOS nees eng Kamera vun enger israeelescher Spionagefirma u Bord ass, war bei Redaktiounschluss net gewosst. Mee wat kann den neie Satellit, an ass eng hallef Milliard genuch, fir eis géint Bedrounge vun der drëtter Aart ze schützen, an am Weltraum fir Fridden ze suergen? Eis Hannerland Weltraum-Expert*inne wësse méi.

- Méi a besser **Frequenzen** wéi de Govsat-1 erméiglechen eng besser Kommunikatioun un der Front: Zaldot*innen an der Ukrain kënnen sech freeën, endlech *RTL* iwwer DAB-Plus kënnen ze empfänken.
- De Satellit ass en technologesch **schwäizer Täschemesser**: Astronaut*inne vun der ISS brauche just e kleng Weltraumspadséiergang, fir um Govsat-2 hir Wäifläsch opzeman.
- Vollkasko**: E gudden Deel vum Budget wäert an d’Versécherung fléissen. Wann de Govsat-2 wéi ze erwaarden alt emol an en UFO oder e Starlink-Satellit vun de Mound-Nazien rennt, féllt e Fernand-Fox-Hologramm direkt e Constat aus. Zu gudder Lescht, dach déi besch.
- Generaliwwerwaachung**: Fir bei der geplangter EU-Chatkontroll d’Verschlüsselung ze ëmgoen, kuckt de Govsat-2 Iech mat sengen héichopléisende Kameraen einfach direkt op den Handybildschirm. Sou hëlleft en och der neier ALIA, wann der vir hudd, „subversiven Contenu“ online ze posten.
- Weltraum-Laser**: Fir Verurteilungen aus dem virege Punkt direkt ze vollstrecken.
- Fir ze verhënneren, dass de Govsat-2 vum Govsat-1 kann ofgelauschtert ginn, kritt den neie Satellit en **Alu-Hut** installéiert. Duerch dës Massnam verzögert sech den DAB-Plus-Rollout allerdéngs em 10 weider Joren.
- En Tournevis**: De Govsat-2 ka sech selwer flécken, Weltraummechaniker sëtze geschwënn op der Mëllechstrooss.
- 24 Schëffskanounen**: zur béidsäiteger Selbstverdeedegung.
- Ee **Rakéitesilo**: Lëtzebuerg huet keng Atomwaffen op sengem Territoire, mee e Satellit zielt jo net als Territoire. Eng néideg Moosssnam, falls de Xavier Bettel nees beim Mullen-Iesse gestéiert gött.
- Effizienten Undriww** mat recycéliertem Frittefett.
- Eng KI**: Mir wëssen net wierklech, wat se mécht, mee mam „KI“-Buzzword krute mer automatesch méi Budget.
- Eng Nolfeil** ass natierlech och drun.

LÉON: MENG BANNENZEG AFFÄREN



Kapitel 10: Mäi Gehier

Pressekonferenzen. Net nëmmen als aktive Participant interessant, och als passiven Nolauschterer ëmmer nees e Genoss. Sou hunn ech dem Claude Meisch seng neiste savouréiert ewéi eng Fläsch 1869er Château Lafite Rothschild. Och, well et ëm en Thema goug, dat mech selwer betrëfft: Intelligenz.

Nee, net déi mënschlech – dat Wuert kenne se do iwwer bei der DP souwisou net, a mäin Dokter sot mer, ech sollt déi no menge summerleche Wäifest-Eskapaden e wéineg schounen. Nee, et ass déi kënschtlech Intelligenz, déi et mir an dem Claude ugedoen huet.

Während de Claude mat sengem neie KI-Kompass probéiert, den Norden net ze verléieren, mécht och meng Poliss sech prett, endlech nach manner selwer mussen ze iwwerleeën. Den ChatGPT-änlechen, sou genannten „Large Language Model“ soll menge Beamten dobäi hëllefen, dass se sech Verhaftungsgrënn an Zukunft net méi selwer mussen aus de Fangere suckelen. D’Pressecommuniquéë kënnen mer un *RTL* schécken ouni se jeemoools selwer gelies ze hunn – wat d’Feelerquote verréngert – an d’Bodycams kënnen automatesch un- an ausgeschalt ginn. Fir den Upload op déi däitsch Servere mussen d’Beamten de Captcha awer nach selwer léisen.

De Fluchpad vun eisen neie Polissdronen trainéiere mer direkt mat Datë vun der däitscher Grenzpoliss: Si fléien op alles duer, wat eng mënschenänleche Silhouette an eng verdächtig donkel Hautfaarf huet. Sou kann d’KI sécher goen, dass keng onschëlleg Bierger an d’Viséier geroden.

Mee och bei der Präventioun wäert se eis hëllef kënnen. Ech hu mer dofir vun Europol den Documentaire *Minority Report* mam Tom Cruise empfeele gelooss, deen ech effizienterweis just bis an d’Hallschent gekuckt hunn. Wann d’EU endlech déi ullaasslos Chatkontroll duerchsetzt, kënnen mer Chat-Daten direkt an eis KI speisen, fir dass déi eis ka soen, wou a wéini genee den nächste lénksextemisteschen, terroristeschen Drogendeal wäert stattfannen. Och wäert si eis soe kënnen, wéi

eng Heescherei organiséiert ass, a wéi eng net. Heifir hu mer eegens Daten agespeist, déi mer selwer mat vill Méi konstruéiert hunn.

D’Reaktioun vun de militanten Dateschützer kann ech mer scho virstellen – mee ech hunn en Expert gefrot: laut eiser KI fält alles, dat sech géint déi absolut legitim Aarbecht vun eiser Poliss riicht, ënner „subversiv Aktivitéiten“, an därer laut niem Gesetz net méi vun eise Medie propagéiert ginn. D’Elisabeth wollt mer dat zwar net sou direkt confirméieren, mee wat weess hatt schonn, et ass jo nëmmen e Mënsch. Dateschutz wäert also hoffentlech endlech e Relikt vun enger Zäit sinn, wou de Mënsch sech nach huet missen op domm Leit verloossen, anstatt op äusserst intelligent Maschinnen.



Breaking News: EU-Parlament decidéiert: Et ass just Croque Monsieur, wann d’Schwäi männlech war +++ Wéi wäit geet den Genderwan? Heng kritt Präis fir seng Leeschtungen am Fraentennis